

Signature du contrat de territoire Croult - Enghien - Vieille Mer 2026-2030

Mercredi 03 juin 2026

Programme de la matinée

9h30 - Accueil

10h00 – Ouverture

Benoît JIMENEZ - Président du SIAH Croult et Petit Rosne

Belaïde BEDREDDINE- Président par interim de la Commission Locale de l'Eau (CLE) Croult-Engchien-Vieille Mer

10h05 - Intervention de l'agence de l'Eau Seine-Normandie, partenaire financier du contrat de territoire

Vincent GRAFFIN - Directeur territorial Seine Francilienne à l'agence de l'eau Seine-Normandie

10h10 - Bilan du contrat Eau et Climat Croult-Engchien-Vieille Mer 2023-2025 et présentation du contrat de territoire Croult-Engchien-Vieille Mer 2026-2030

Jeanne MULLER - Animatrice du contrat de territoire Croult-Engchien-Vieille Mer - SAGE CEVM

10h30 - Signature du contrat de territoire Croult-Engchien-Vieille Mer 2026-2030

11h00 - Présentation de projets autour des 5 grandes thématiques du contrat

Refonte de l'esplanade du Bourget - Aéroport de Paris (ADP)

Schéma directeur foncier - SIARE

Refonte de la station "Pompage Molette" - Département 93 (DEA)

Actions en lien avec la sobriété en eau et la préservation de la ressource - SMAEP DAMONA

Plan de sensibilisation, de formation et de mobilisation des acteurs de l'eau et de l'aménagement du territoire du SAGE Croult-Engchien-Vieille Mer - SAGE CEVM

12h15 - Conclusion et fermeture

Belaïde BEDREDDINE - Président par intérim de la Commission Locale de l'Eau (CLE) Croult-Engchien-Vieille Mer

12h20 - Buffet



Ouverture

Benoît JIMENEZ, Président du SIAH Croult et Petit Rosne

*Belaïde BEDREDDINE, Président par intérim de la Commission
Locale de l'Eau (CLE) Croult-Enghien-Vieille Mer*

Benoît LEMAIRE, sous-préfet de Sarcelles



Intervention du partenaire financier du contrat de territoire

*Vincent GRAFFIN – Directeur territorial
Seine Francilienne de l'agence de l'eau
Seine-Normandie (AESN)*



Bilan du contrat de territoire Eau et Climat Croult-Engghien-Vieille Mer 2023-2025

*Jeanne MULLER, Animatrice du contrat de territoire Croult-
Engghien-Vieille Mer*



Qu'est-ce qu'un contrat de territoire ?

- **Outil de contractualisation et de planification** visant à mettre en œuvre les actions s'inscrivant dans le SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer de façon opérationnelle **souscrit entre les signataires du contrat et l'agence de l'Eau Seine-Normandie.**
- **Permet d'avoir une vision d'ensemble sur le territoire du SAGE** pour agir collectivement sur la préservation de la ressource en eau
- **Engagement de l'agence de l'eau Seine-Normandie** à étudier prioritairement les dossiers de demande de subvention qui relèvent du programme d'action du contrat



Le contrat de territoire Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer 2023-2025

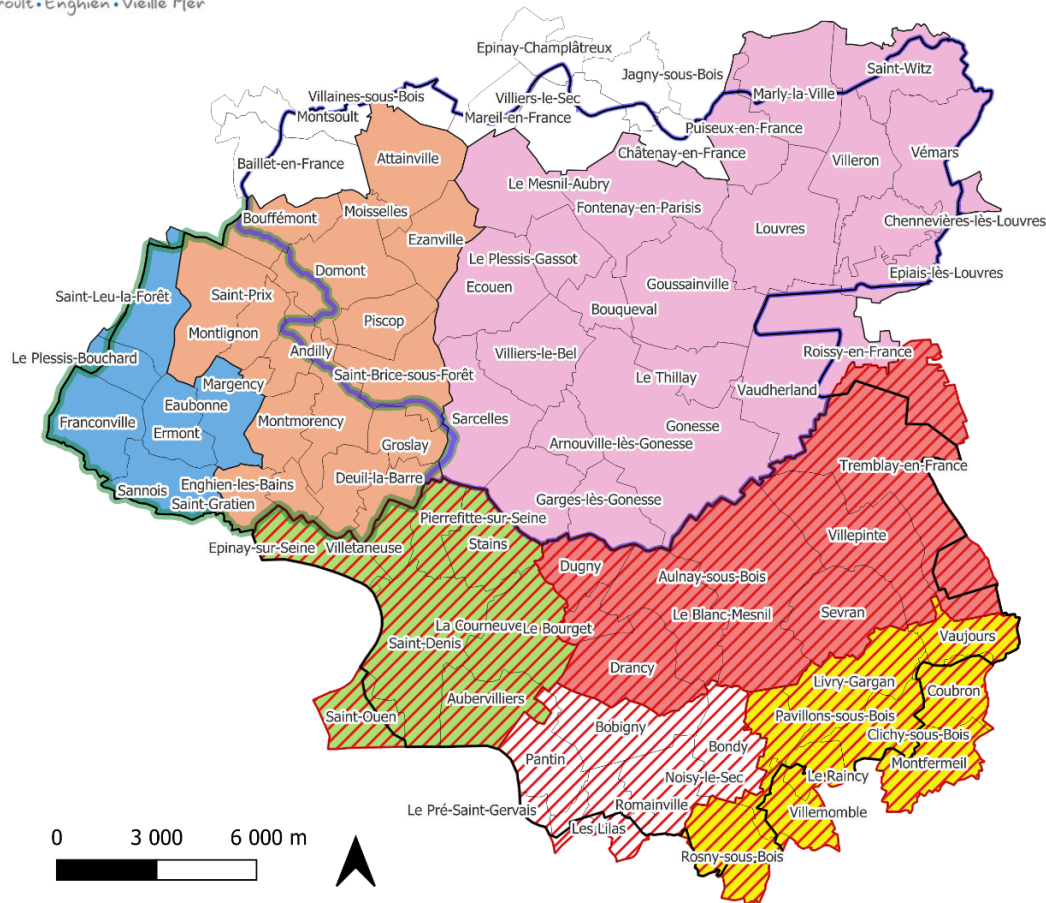
Rappel

- Contrat sur 3 ans : 2023-2025
- Financé par l'agence de l'eau Seine-Normandie
- Reprend la stratégie, les enjeux, les objectifs et le périmètre du SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer
- **116 actions inscrites par 12 maîtres d'ouvrages** pour un montant prévisionnel de **107 623 724 € HT**

Enjeu 1 : Gestion des eaux pluviales à la source	Enjeu 2 : Préservation des milieux aquatiques et humides	Enjeu 3 : Fiabilisation des systèmes d'assainissement	Enjeu 4 : Animation, communication et sensibilisation
28 actions	26 actions	52 actions	10 actions
12 679 695 € (HT)	34 097 400 € (HT)	60 112 629 € (HT)	734 000 € (HT)



Carte des signataires du Contrat Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer 2023-2025



- Communes
- CA Plaine Vallée
- CA Roissy Pays de France
- CA Val Parisis
- EPT Grand Paris Grand Est
- EPT Plaine Commune
- EPT Terre d'Envol
- SIAH
- SIARE
- Département 93
- Métropole du Grand Paris

0 3 000 6 000 m



seine saint denis
LE DÉPARTEMENT



Bilan du contrat de territoire 2023-2025



116 actions inscrites au contrat

64 actions engagées soit **55%**

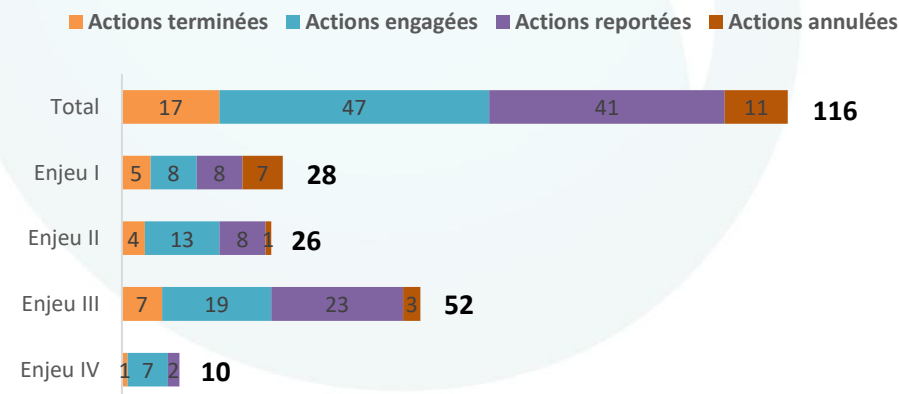
11 actions annulées soit **9,5 %**

41 actions reportées dont **16** actions inscrites au nouveau contrat 2026-2030

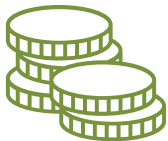
Détail des actions engagées au cumulatif (2023-2024-2025)

	Nombre d'actions inscrites au contrat	Nombre d'actions réalisées ou en cours (2023-2024- 2025)	Nombre d'actions annulées ou reportées (2023-2024- 2025)	% d'actions réalisées ou en cours inscrites au CTEC (2023- 2024-2025)	% d'actions annulées ou reportées inscrites au CTEC (2023- 2024-2025)
Enjeu I	28	13	15	46 %	54 %
Enjeu II	26	17	9	65 %	35 %
Enjeu III	52	26	26	50 %	50 %
Enjeu IV	10	8	2	80 %	20 %
Total	116	64	52	55 %	45 %

Représentation graphique de l'avancement des actions par enjeu du contrat



Bilan du contrat de territoire 2023-2025



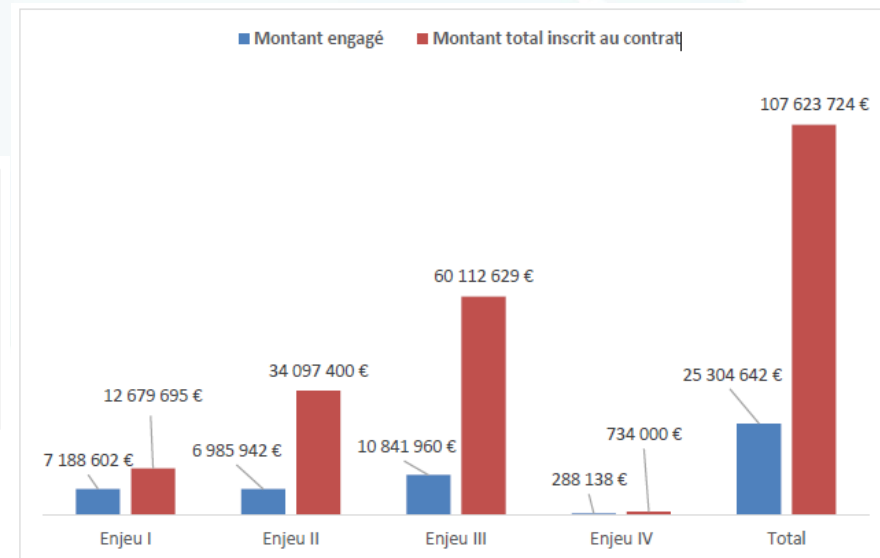
Montant total inscrit au contrat : 107 623 724 € (HT)

Montants engagés au contrat : 25 304 642 € (HT) soit 23 %

Représentation graphique de l'avancement des montants par enjeu du contrat

Détail financier au cumulatif (2023-2024-2025)

	Montants totaux inscrits au contrat (en HT)	Montants engagés au contrat (en HT) en 2023-2024-2025	% des montants engagés en 2023- 2024-2025 par rapport au montant total du contrat
Enjeu I	12 679 695 €	7 188 602 €	57 %
Enjeu II	34 097 400 €	6 985 942 €	20 %
Enjeu III	60 112 629 €	10 841 960 €	18 %
Enjeu IV	734 000 €	288 138 €	39 %
Total	107 623 724 €	25 304 642 €	23 %



Indicateurs de résultats :

Enjeu 1 : Gestion des eaux pluviales à la source

Surface déconnectée du réseau d'eau pluviale (m²)	55 982 m²
Surface d'espaces végétalisés créée (m²)	16 912 m²
Surface de pleine terre créée (m²)	15 321 m²
Nombre de zonages pluviaux réalisés	-

Enjeu 2 : Préservation des milieux aquatiques et humides

Linéaire de berges restaurées pour la fonctionnalité hydromorphologique et écologique (ml)	-
Linéaire de réouverture de ru (ml)	-
Linéaire de ripisylve restaurées (ml)	-
Surface de zones humides ou restaurées (m²)	-
Nombre d'études de restauration et hydro morphologiques lancées	14

Enjeu 3 : Fiabilisation des systèmes d'assainissement

Nombre de branchements mis en conformité pour les bâtiments publics, particuliers et industriels et EH supprimés correspondant	1 178
Nombre de regards mixtes supprimés	1
Nombre de ml de réseau EU manquant crée	1 379 ml



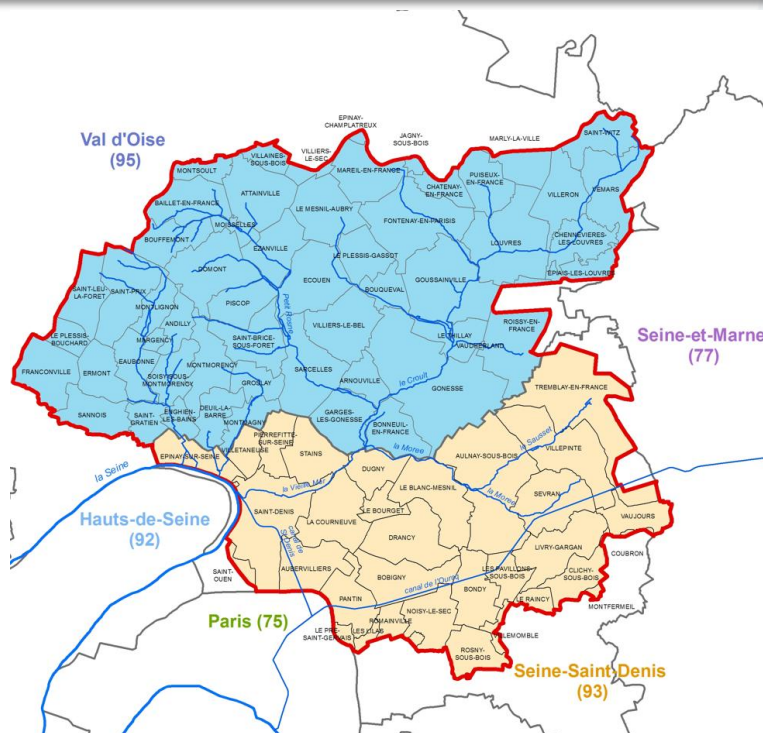
Présentation du contrat de territoire Croult-Engghien-Vieille Mer 2026-2030

*Jeanne MULLER, Animatrice du contrat de territoire Croult-
Engghien-Vieille Mer*



Le contrat de territoire Croult-Engghien-Vieille Mer 2026-2030

- Contrat sur 5 ans : 2026-2030
- Financeur : agence de l'eau Seine-Normandie
- Reprend la stratégie, les enjeux, les objectifs et le périmètre du SAGE Croult-Engghien-Vieille Mer



Carte du territoire du SAGE Croult-Engghien-Vieille Mer

Les signataires du Contrat 2026-2030

14 INTERCOMMUNALITÉS - DÉPARTEMENTS - SYNDICATS - EPT COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION - MÉTROPOLE



14 COMMUNES



5 AMÉNAGEURS



1 ACTEUR ÉCONOMIQUE



Les 5 enjeux du contrat de territoire 2026-2030

Les 34 maîtres d'ouvrage signataires ont inscrit **103 actions** pour un montant prévisionnel estimé à 168 922 269 € HT au sein de 5 enjeux .

1	Redonner de la place à l'eau dans l'aménagement
2	Restaurer les milieux aquatiques et leurs fonctions
3	Améliorer la qualité des eaux superficielles
4	Préserver les eaux souterraines et économiser la ressource
5	Mobiliser les acteurs du territoire



Les 5 enjeux du contrat de territoire 2026-2030



Enjeu I – Redonner de la place à l’eau dans les dynamiques d’aménagement du territoire pour rendre visible l’eau et ses paysages en maîtrisant les risques (gestion des eaux pluviales à la source)

→ 39 actions pour un montant de 48 687 954 € HT (soit 29 % du montant total)

Types d’actions de gestion des eaux pluviales inscrits au contrat de territoire

Création de cours OASIS

Aménagement des espaces publics (voiries, parkings, places, quartiers, cimetières...)

Projet de renouvellement urbain (ZAC et NPNRU)



Les 5 enjeux du contrat de territoire 2026-2030



Enjeu II – Rééquilibrer les fonctions hydraulique, écologique et paysagère des cours d'eau, des infrastructures hydro-écologiques et des milieux aquatiques diffus pour soutenir la création d'un lien social (restauration des milieux aquatiques, naturels et humides)

→ 31 actions pour un montant de 68 948 500 € HT (soit 41 % du montant total)

Types d'actions de restauration des milieux aquatiques et humides

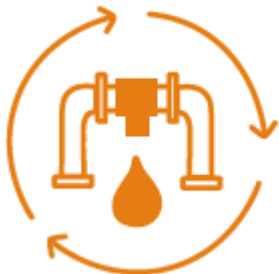
Réouverture / Reméandrage / Renaturation de cours d'eau

Identification et restauration de zones humides

Actions liées à la trame verte et bleue (plantation de haies, mise en place d'infrastructures agroécologiques, identification réseau de mares....)



Les 5 enjeux du contrat de territoire 2026-2030



Enjeu III – Fixer une ambition pour la qualité des eaux superficielles

→ 15 actions pour un montant de 48 573 315 € HT (soit 28,7 % du montant total)

Types d'actions d'assainissement

Opération de mises en conformité de branchements

Suppression de regards mixtes

Mise en séparatif des réseaux



Les 5 enjeux du contrat de territoire 2026-2030



Enjeu IV – Reconquérir la qualité des eaux souterraines et déployer une démarche de sobriété et d'économie d'eau

→ 10 actions pour un montant de 1 641 500 € HT (soit 1 % du montant total)

Types d'actions de protection des eaux souterraines et de sobriété en eau

Etude de réduction des consommations d'eau et mise en place du programme d'actions

Protection et acquisition foncière des captages

Installation de récupérateurs d'eau de pluie



Les 5 enjeux du contrat de territoire 2026-2030



Enjeu V – Mobiliser les acteurs du territoire

→ 8 actions pour un montant de 1 071 000 € HT (soit 0,3 % du montant total)

Types d'actions de mobilisation et de sensibilisation

Atelier participatif, formation et classes d'eau

Production d'outils de sensibilisation (plaquettes, panneaux, guides...)

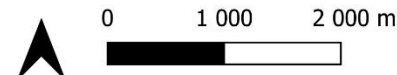
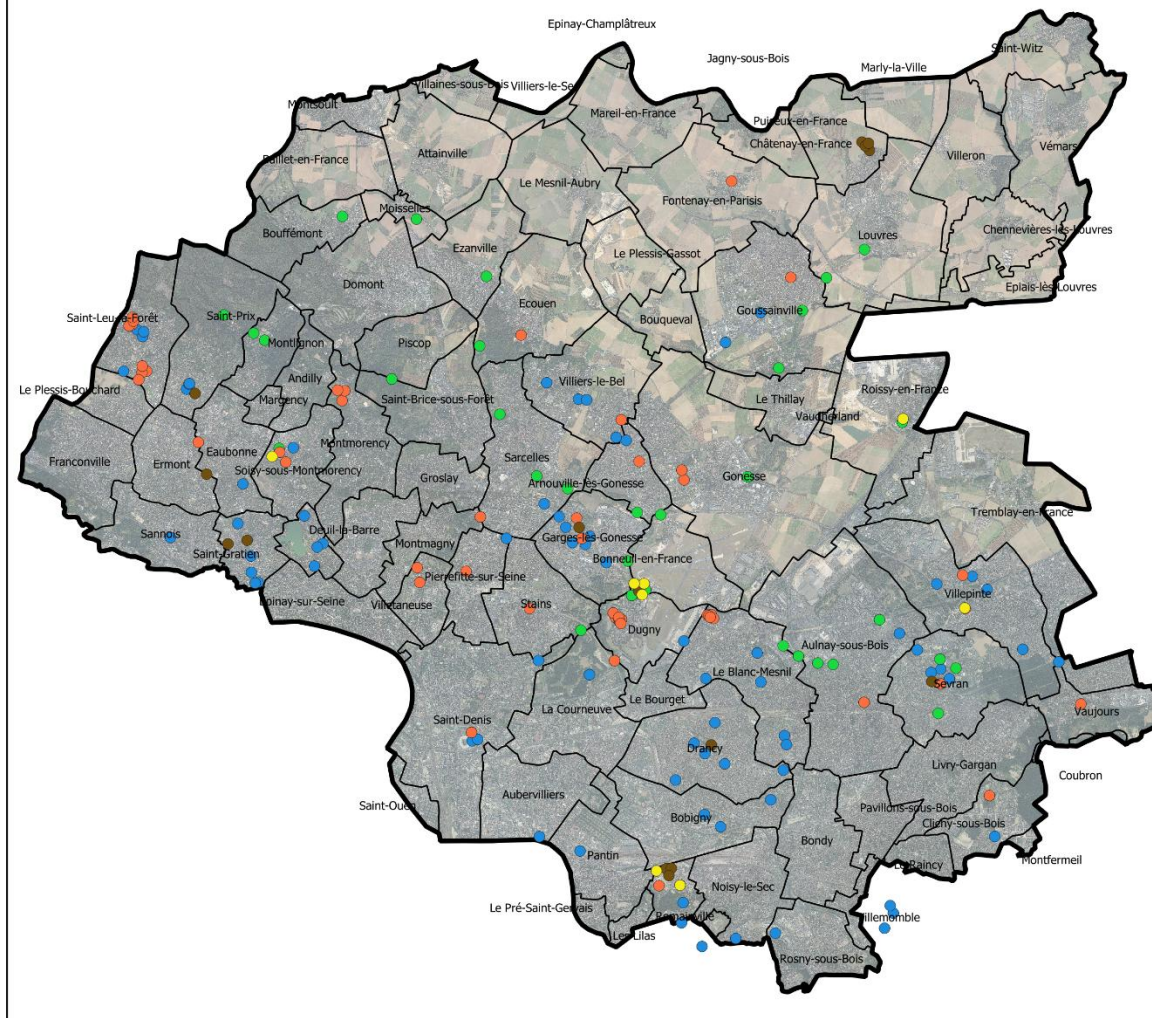


Les 5 enjeux du contrat de territoire

Cartographie des actions relevant du programme d'action du contrat de territoire Croult-Enghien-Vieille Mer 2026-2030

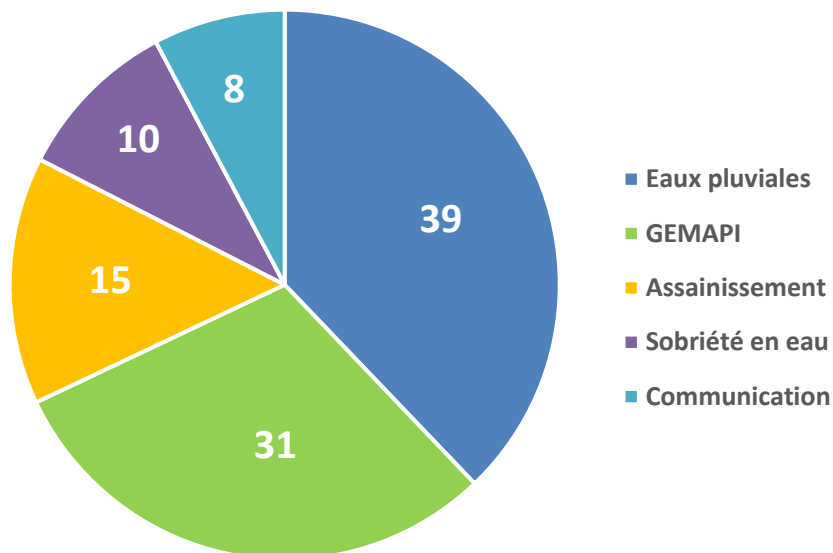
Actions du contrat de territoire
Croult-Enghien-Vieille Mer 2026-2030

- Assainissement
- Communication
- Eaux pluviales
- GEMAPI
- Sobriété en eau

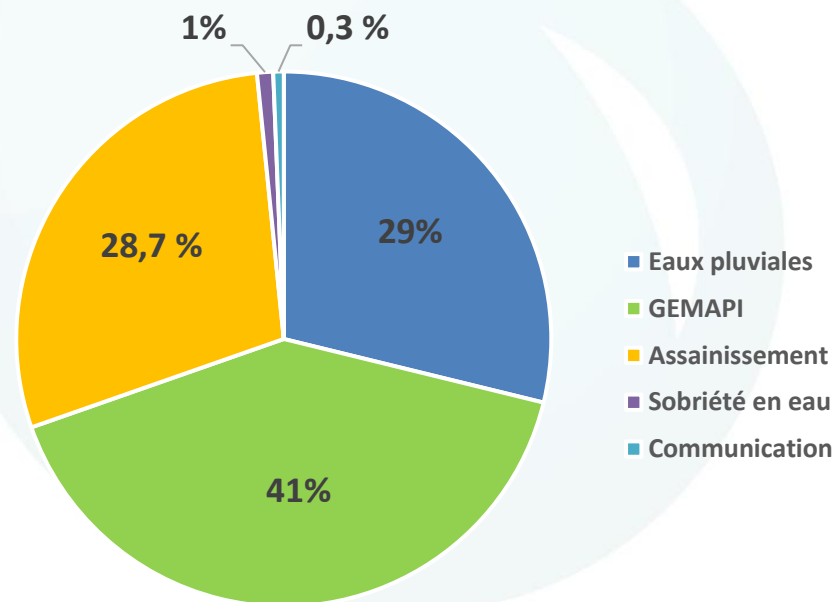


Les 5 enjeux du contrat de territoire 2026-2030 Synthèse

Représentation graphique du nombre d'actions par enjeu du contrat



Représentation graphique du montant des actions par enjeu du contrat



Signature du contrat de territoire Croult-Engghien-Vieille Mer 2026-2030



Présentation de projets autour des 5 grandes thématiques du contrat :

- Refonte de l'esplanade du Bourget - Aéroport de Paris (ADP)
- Schéma directeur foncier - SIARE
- Refonte de la station "Pompage Molette" - Département 93 (DEA)
- Actions en lien avec la sobriété en eau et la préservation de la ressource - SMAEP DAMONA
- Plan de sensibilisation, de formation et de mobilisation des acteurs de l'eau et de l'aménagement du territoire du SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer - SAGE CEVM



PRÉSENTATION DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESPLANADE DU BOURGET

3 JUIN 2026

PLAN DE SITUATION DU PROJET

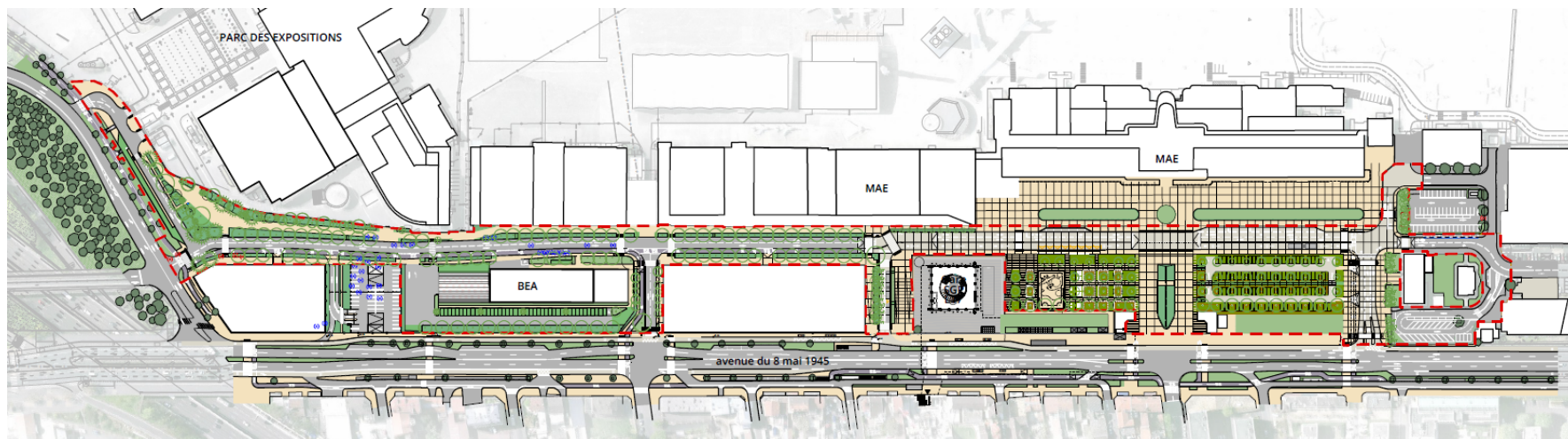


UN SITE ACTUELLEMENT MINÉRAL ET LARGEMENT IMPERMÉABILISÉ



- ◆ Véritable îlot de chaleur l'été
- ◆ Rejet systématique des eaux pluviales vers les réseaux
- ◆ L'arrivée de la ligne 17 du Grand Paris Express comme une opportunité pour réaménager l'esplanade

PLAN MASSE DU PROJET



- ◆ **Un site connecté au Grand Paris et aux mobilités douces** : ligne 17, bus, pistes cyclables
- ◆ **Un nouveau morceau de ville ouvert sur le Blanc-Mesnil et Le Bourget**
- ◆ **Un quartier exemplaire sur le plan environnemental**, adapté au changement climatique, autonome dans la gestion des eaux pluviales et fortement végétalisé avec plus de 300 arbres plantés
- ◆ **Une mise en valeur du patrimoine** : façade classée du musée de l'Air et de l'Espace et figure de l'Oiseau Blanc

PARTENAIRES DU PROJET

Paris Terres d'Envol :
Etablissement Public Territorial
du Grand Paris
Coordonnateur du pôle

**Conseil Départemental
du 93**

**Ville du Blanc
Mesnil**

Ville de Dugny

**Ville du
Bourget**

Groupe ADP :
Propriétaire majoritaire
du foncier de
l'esplanade
MOA des travaux de la
future esplanade

**Musée de l'Air et de
l'Espace :** Propriétaire
minoritaire de
l'esplanade

BEA :
Propriétaire foncier
dans l'emprise de
l'étude



**Société des Grands
Projets :**
MOA de la ligne 17

Ile De France Mobilités :
Autorité organisatrice des
mobilités

SIAE/GIFAS / VIPARIS :
Locataire/Exploitant
du parc des expositions

**Concessionnaires de
réseaux :**
Orange, Coriance,
Enedis, Grtgaz, etc.

PERMÉABILITÉ DES SOLS DANS LE CADRE DU PROJET



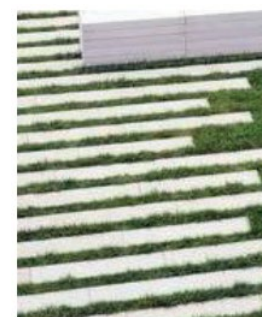
-  Sol perméable - noues et espaces verts
-  Sol semi-perméable - joints enherbés, stabilisé / sable de Landaul et chaussée végétale
-  Sol imperméable - enrobé et béton

0 200

◆ Exemple de revêtements semi-perméable ➔

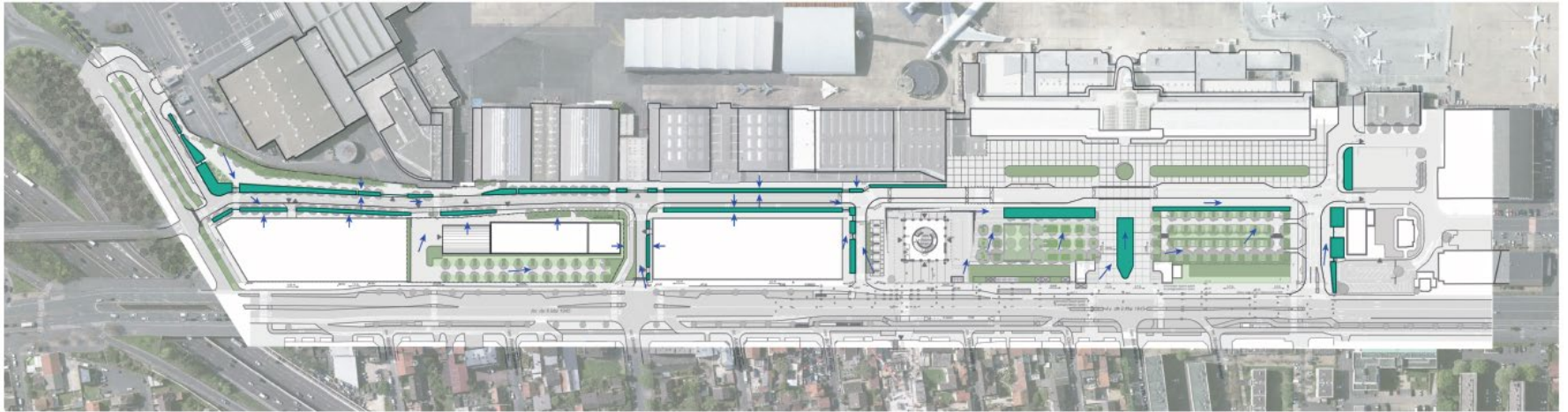


dalles béton engazonnées
parking



dalles béton engazonnées
esplanade

GESTION DES EAUX PLUVIALES AVEC DES NOUES



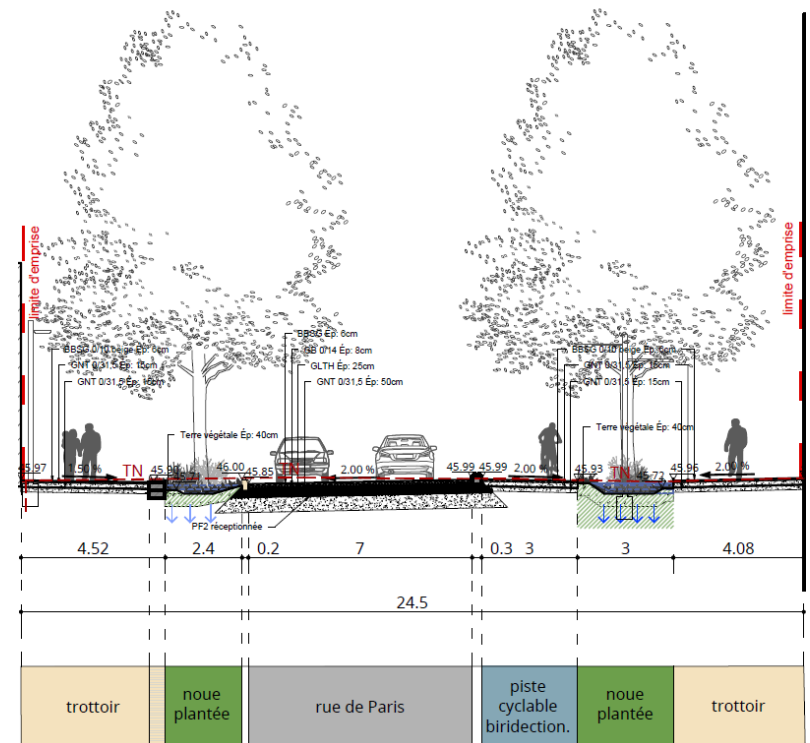
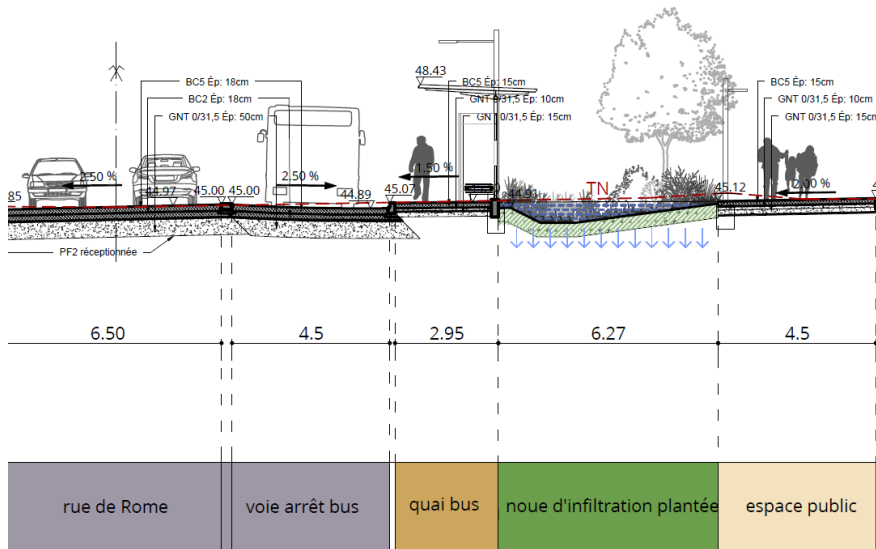
-  Noue d'infiltration des EP
-  Sens d'écoulement des eaux

0 200

◆ Exemple de noue →



COUPES ET FONCTIONNEMENT DES NOUES



LES CHIFFRES CLÉ DU PROJET

- ◆ **Emprise totale du projet** : 43 000m²
- ◆ **Espaces verts créés dans le cadre du projet** : +5 400m² par rapport à l'existant
- ◆ **Espaces semi-perméables créés dans le cadre du projet** : +3 000m² par rapport à l'existant
- ◆ **300 arbres et 14 500 arbustes plantés**
- ◆ **Gestion locale par infiltration des eaux d'une pluie décennale**
- ◆ **Abri vélos avec réemploi d'auvents Jean Prouvé** : 216 emplacements vélos
- ◆ **900m de pistes cyclables**
- ◆ **1 aire de jeux pour enfants – 5 tables de pique-nique – 1 fontaine à eau**
- ◆ **2 km de bordures existantes réemployés dans le cadre du projet**

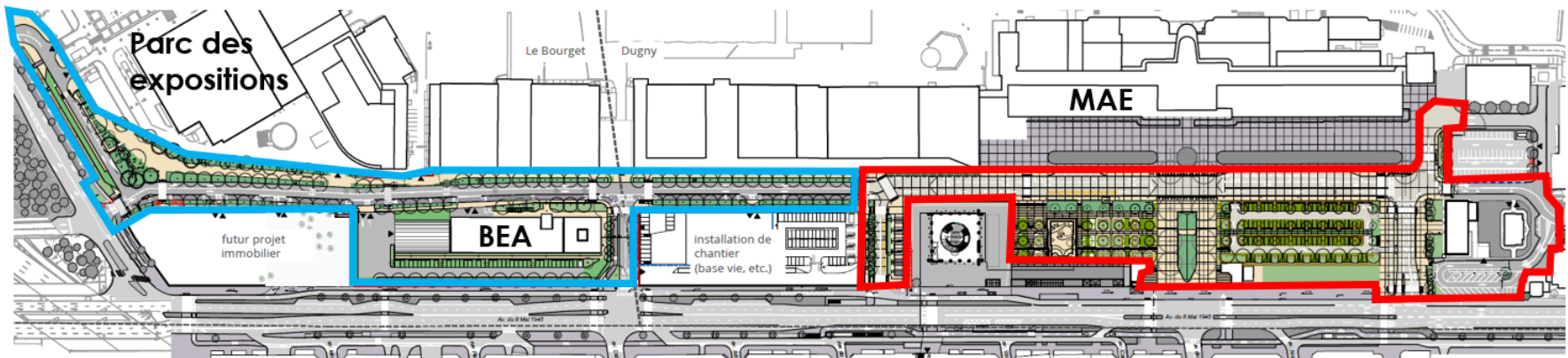


PLANNING DIRECTEUR

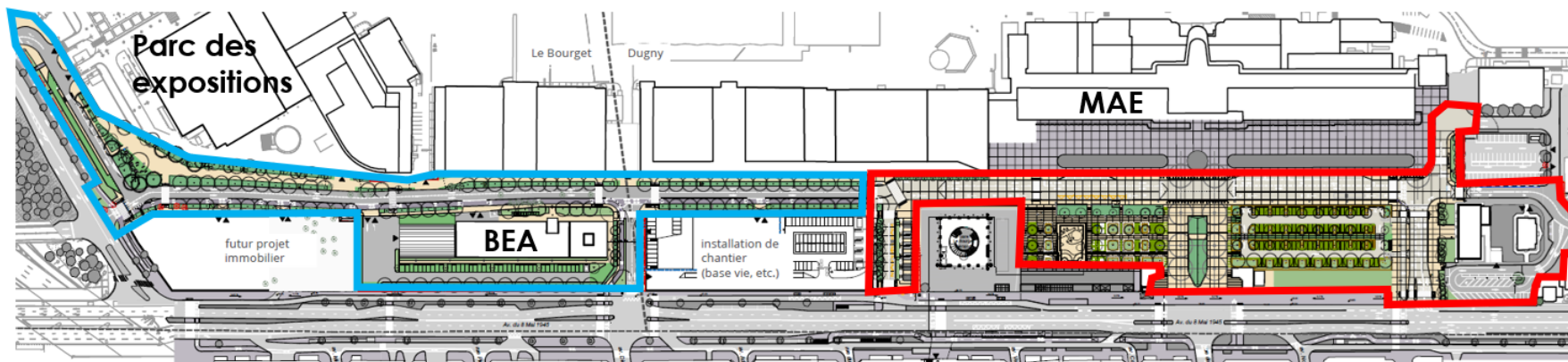
◆ **Été 2026** : notification du marché de travaux

◆ **Deux phases de travaux :**

- Septembre 2026 à fin 2027 : partie Nord de l'esplanade pour la mise en service de la ligne 17 du Grand Paris Express (en **rouge**)
- Fin 2027 à fin 2028 : travaux de la partie Sud de l'esplanade (en **bleu**)



COÛT ET FINANCEMENT DU PROJET



◆ **Montant total de l'opération Esplanade : 25 M€ HT**

◆ **Pour la phase 1 (partie Nord) uniquement :**

- Montant total de l'opération (travaux + frais + provisions) : 14,6 M€ HT
- Dont travaux de végétalisation et gestion des eaux pluviales : 2,8 M€ HT

◆ **Projet co-financé par ADP, IDFM, MAE, SGP, EPT7**

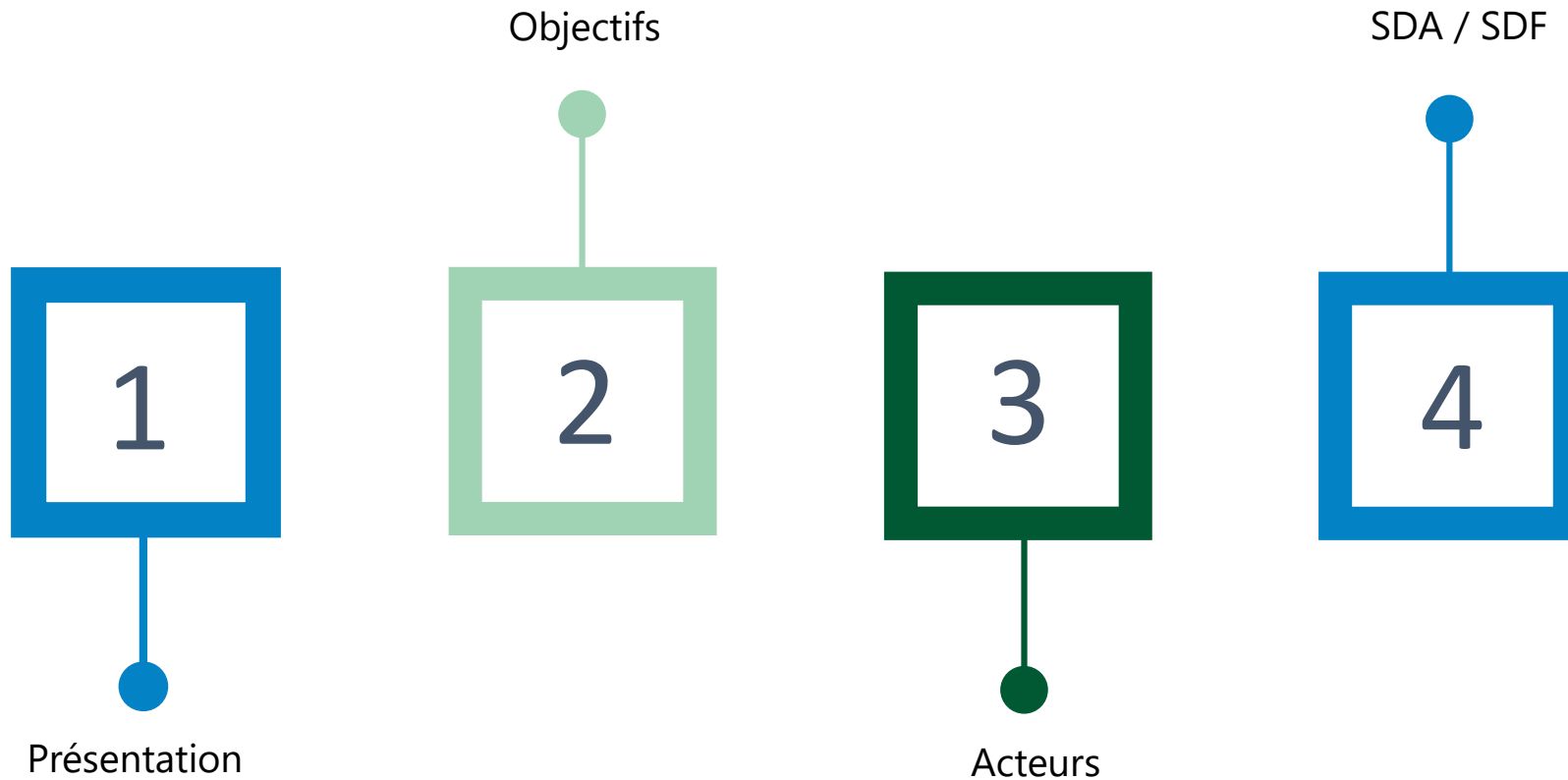
◆ **Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie**



SCHÉMA DIRECTEUR FONCIER

03 juin 2026

SOMMAIRE



1- Présentation du SDF

Origine de la réflexion : Le lancement d'un nouveau SDA

- Marque l'ouverture d'une réflexion profonde sur les **futurs études et travaux à mener au cours des 10 prochaines années**
- Souligne la nécessité de mettre en œuvre ces actions au moyen d'une **véritable stratégie foncière**

2 - Acteurs – Qui fait quoi ?

Le SIARE a décidé de se faire accompagner par un **AMO Foncier** (Envir'eau – Monsieur Philippe MERCIER)

En interne, les personnes formant le « **COTECH** » sont :

Service juridique

- ✓ Coordonne le projet et apporte son expertise juridique et sur le foncier ;
- ✓ Mettra en place la stratégie foncière une fois définie.

Direction Générale (DGS/DGA)

- ✓ Coordonne les différents services et veillent à la prise de décisions éclairées,

Services Environnement et Bureau d'Etudes

- ✓ Définissent les projets / besoins pour la GEMAPI et l'assainissement.

Service Exploitation

- ✓ Evalue les besoins opérationnels et techniques liés aux ouvrages existants

Service Ressources Numériques

- ✓ Assure l'intégration des données dans le Système d'Information Géographique (SIG).

3 - Objectifs

Élaborer une **stratégie foncière pour les 10 prochaines années**

- ✓ **Identifier les propriétaires/locataires** sur les emprises foncières des opérations et évaluer la complexité foncière pour chaque opération du programme.
- ✓ S'assurer de la **faisabilité** des opérations au regard du niveau de maîtrise foncière envisagé et **alerter** sur les opérations les plus contraintes.
- ✓ Rechercher des **solutions alternatives** permettant de **désamorcer les points de blocage** vis-à-vis de la maîtrise foncière pour atteindre les objectifs recherchés.

Définir des **actions prioritaires** par bassin versant, en lien avec les projets d'assainissement et de gestion des eaux

- ✓ - **Anticiper** pour maîtriser les délais de réalisation du programme en définissant une **stratégie foncière par opération** au regard des objectifs recherchés.
- ✓ - **Prioriser** les opérations au moyen d'une analyse multicritères.

Optimiser **l'acquisition et la gestion des terrains** pour garantir la mise en œuvre des projets du SDA

- ✓ - Identifier et Mobiliser les **partenaires** et les **outils fonciers, juridiques et financiers** en amont d'une opération

4 - Typologie du programme d'actions à analyser

Les projets GEMAPI

- ✓ Restauration et aménagement hydraulique et écologique de plans d'eau et cours d'eau.
- ✓ Entretien de berges et de rûs en assurant la défense contre les inondations.
- ✓ Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides
- ✓ Gestion des eaux de ruissellement forestier et agricole par de l'hydraulique douce

Les projets EU/EP

Les opérations identifiées dans le SDA

- ✓ Préservation et restauration des réseaux
- ✓ Gestion des EP et Lutte contre les inondations
- ✓ Lutte contre la pollution des milieux récepteurs

Les bassins de rétention

Régularisation foncière

- ✓ Des emprises
- ✓ Des accès

5 - Etapes

Phase 1 – Collecte des Données par zone de projet et opération programmée

Recensement de tous les projets du SIARE : GEMAPI, ZH avérées, SDA, régularisation foncière des bassins de rétention (emprise et accès)

Phase 2 – Analyse des zones de projet à partir des données collectées en Phase 1

Durée foncière significative, recherche de solutions alternatives, analyse et identification des outils fonciers

Phase 3 - Critères de priorisation

Déterminer les critères d'évaluation, hiérarchiser les sites à enjeux et projets identifiés

Phase 4 – Partenaires et financements

Identification des partenaires fonciers et financiers par opération

6 – Remise du SCHEMA DIRECTEUR FONCIER

Remise des livrables - Rapport de synthèse

- ✓ Méthodologie de l'étude
- ✓ Analyse de la situation foncière par opération
- ✓ Synthèse des contraintes et options envisagées
- ✓ Détermination des critères de priorisation
- ✓ Hiérarchisation des opérations
- ✓ Synthèse des partenaires et financements

Tableau de synthèse des sites à enjeu hiérarchisés avec critères de priorisation

Cartographie des emprises retenues des différentes opérations et options par opération permettant d'alimenter la cartographie (Evolution d'emprise des sites)

7 – Communication

Pour sensibiliser, fédérer et impliquer l'ensemble des acteurs autour de ce projet

Auprès des membres du COTECH

- Plusieurs réunions tout au long de l'élaboration du projet – réel travail en transversalité

Auprès des élus du territoire

- Réunion de lancement
- Copil pour validation des critères de priorisation
- Réunion de restitution

Auprès des partenaires

- SAFER, Syndicats, Banque des Territoires, AESN, BE en charge du SDA, SAGE, Région, Département
- Réunion de lancement
- Réunion de restitution

Merci de votre attention



LE SERVICE PUBLIC 
DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

AGIR POUR LES HABITANTS ET L'ENVIRONNEMENT

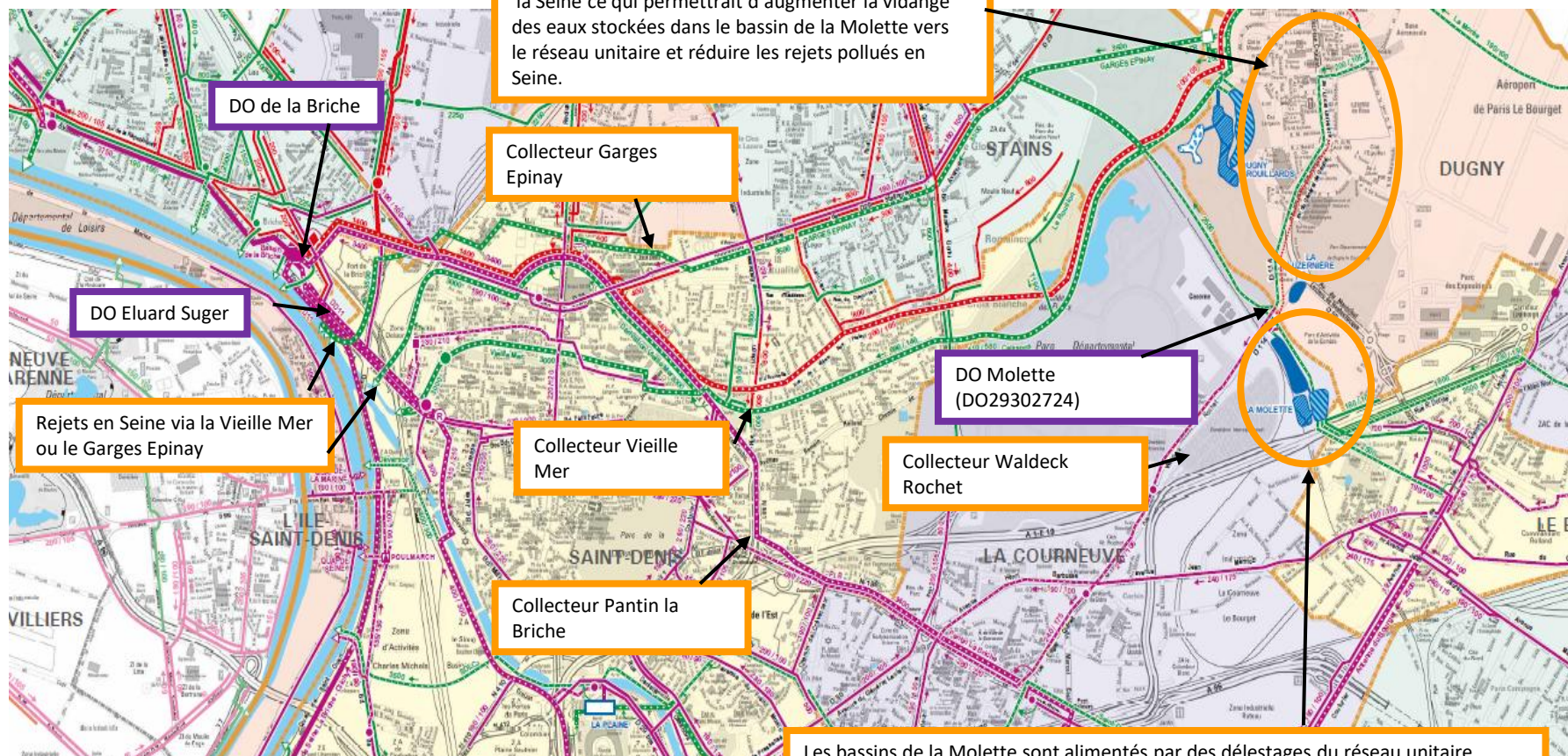
**RÉDUCTION DES REJETS POLLUÉS EN SEINE
MISE EN CONFORMITÉ DE BRANCHEMENTS SUR
DUGNY ET OPTIMISATION DU FONCTIONNEMENT
DU BASSIN DE LA MOLETTE À LA COURNEUVE**

03/06/2026

seine · saint · denis
LE DÉPARTEMENT

// Une réflexion à l'échelle du bassin versant et qui concerne les réseaux territoriaux et départementaux

Un secteur assaini en séparatif qui alimente le réseau unitaire alors que structurellement les apports d'eaux pluviales pourraient rejoindre la Seine ce qui permettrait d'augmenter la vidange des eaux stockées dans le bassin de la Molette vers le réseau unitaire et réduire les rejets pollués en Seine.

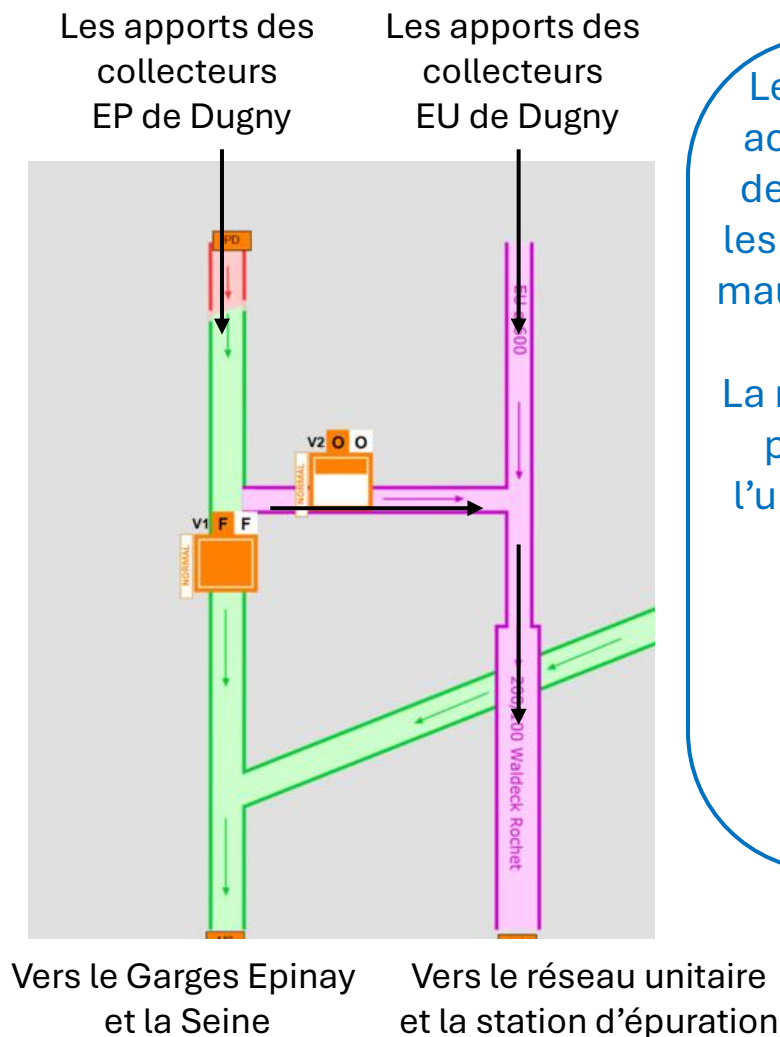


Les bassins de la Molette sont alimentés par des délestages du réseau unitaire. Il est très majoritairement vidangé vers la Seine via le Garges Epinay ou la Vieille Mer. Seuls les 4500 m3 du fond de bassin sont vidangés par pompage vers l'unitaire



LE SERVICE PUBLIC
DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
AGIR POUR LES HABITANTS ET L'ENVIRONNEMENT

Réduire les apports de Dugny vers le collecteur du Waldeck Rochet pour qu'il soit en capacité de reprendre plus d'apports de la Molette

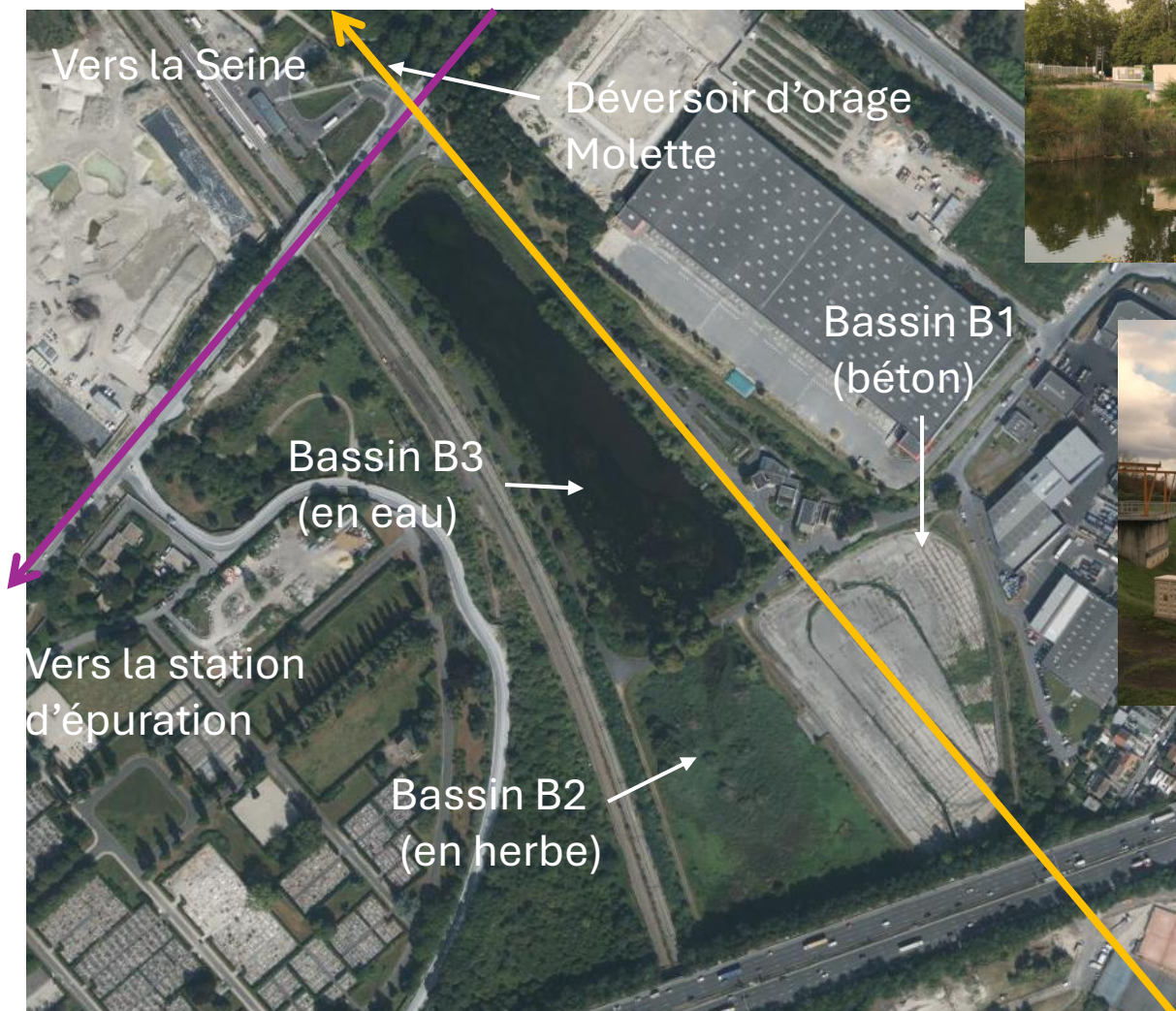


Les apports des collecteurs EU et EP sont acheminés vers le réseau unitaire car il y a des apports d'eaux usées importants dans les collecteurs EP en raison d'une dizaine de mauvais branchements (résidences, caserne de gendarmerie, crèche, école CCAS). La mise en conformité de ces branchements permettra de libérer de la capacité dans l'unitaire pour la vidange des eaux unitaires stockées dans le bassin de la Molette. Aucune n'est simple : des études de faisabilité sont en cours.

Un travail conjoint de l'EPT Paris Terres d'Envol et du Département

seine · saint · denis
LE DÉPARTEMENT

// Le bassin de la Molette



// Le DO Molette en quelques chiffres

- Volumes rejetés vers la Seine au niveau du bassin de la Molette en temps de pluie :

• En 2022 : 514 500 m3	cumul pluvio SSD : 526 mm
• En 2023 : 783 646 m3	cumul pluvio SSD : 792 mm
• En 2024 : 605 940 m3	cumul pluvio SSD : 885 mm
• En 2025 : 407 990 m3	cumul pluvio SSD : 587 mm

- Nombre de déversements par le DO Molette en temps de pluie :

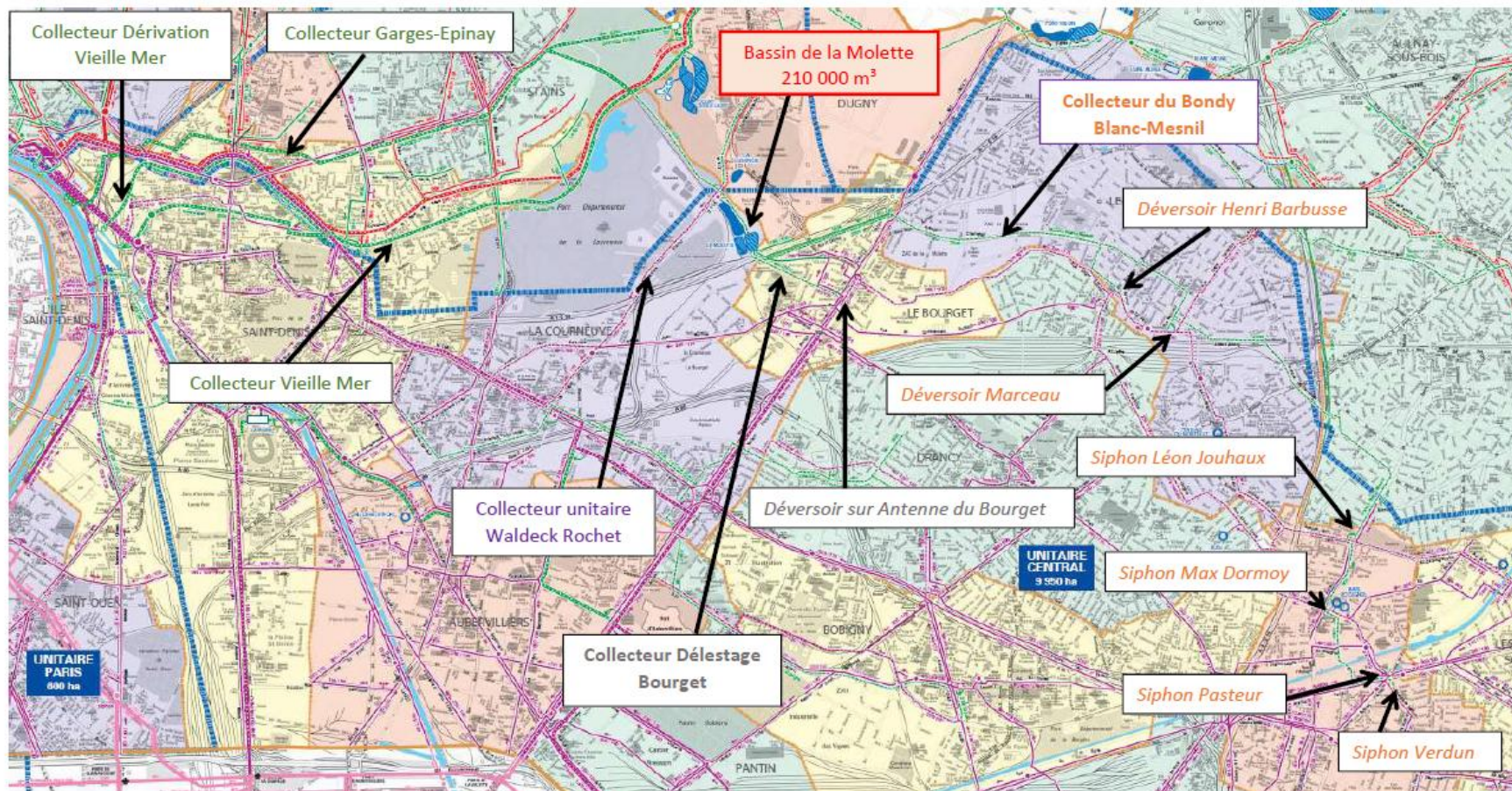
- En 2022 : 59
- En 2023 : 65
- En 2024 : 72
- En 2025 : 47

Un enjeu important de réduction des rejets envoyés en Seine via le collecteur du Garges-Epinay (objectifs DCE et baignade en Seine) identifié dans l'étude de l'incidence des déversements vers les masses d'eau Morée / Sausset / Vieille Mer / Seine et le plan d'action baignade aval de Paris



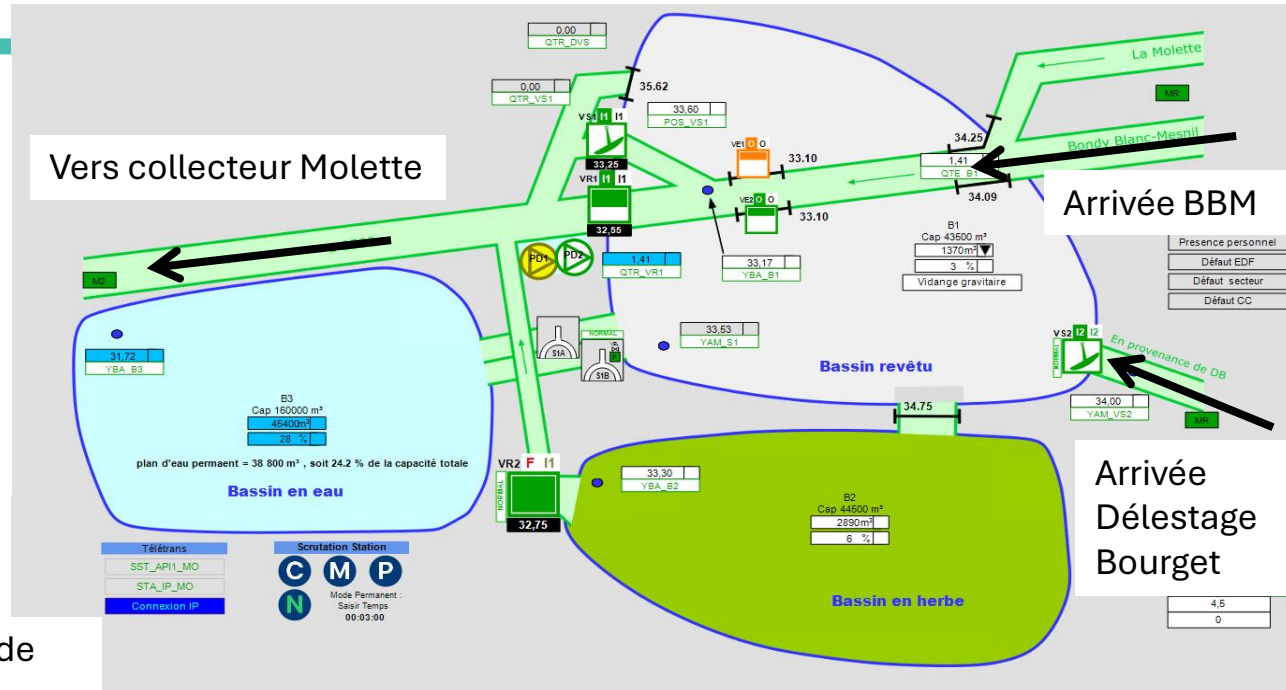
LE SERVICE PUBLIC
DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
AGIR POUR LES HABITANTS ET L'ENVIRONNEMENT

// Le bassin de la Molette : ses alimentations et et rejets



seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

Aujourd'hui, la plus grande part des volumes qui transitent par le bassin de la Molette est envoyée vers la Seine après décantation. Seul le fond de bassin (environ 4 500 m³) est vidangé vers l'unitaire après la pluie.



Arrivée des apports de Dugny

Vers le Garges-Epinay et la Seine

Collecteur Molette

Vers le réseau unitaire (collecteur Waldeck Rochet, PLB et La Briche)

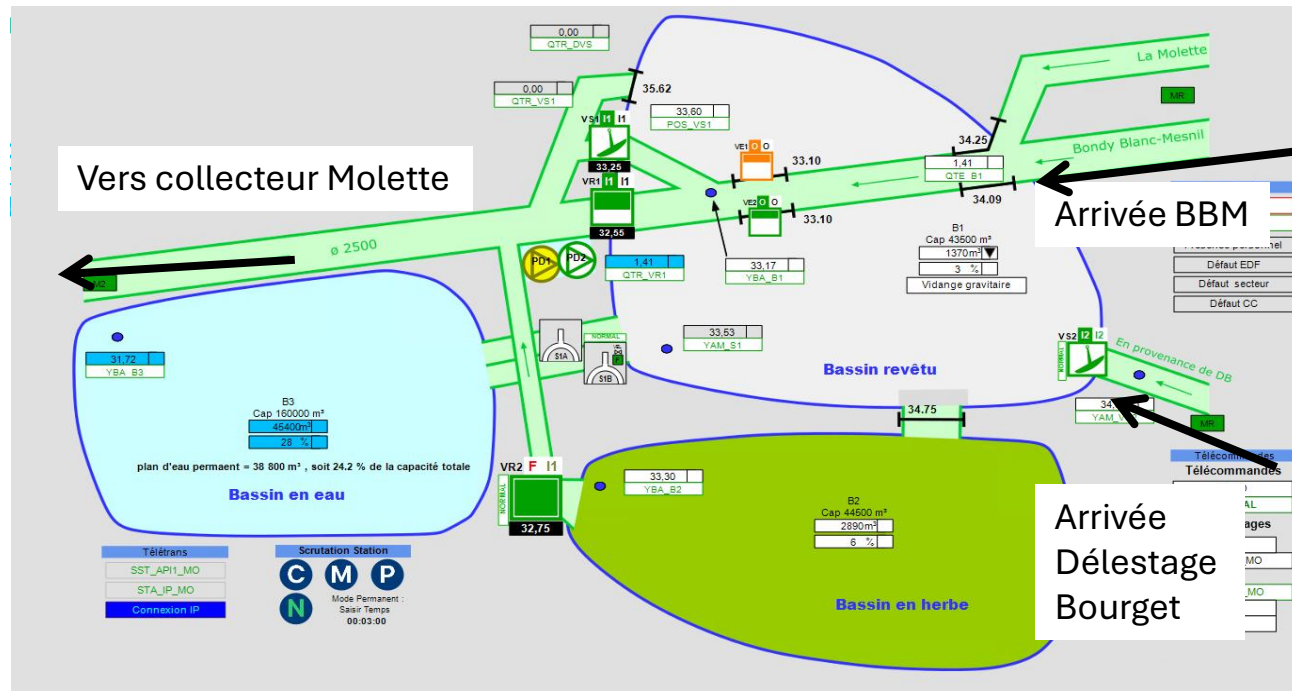
Le bassin B2 n'est pas alimenté pour les pluies de période de retour < 2 ans

Moins de 10% des volumes stockés dans le bassin rejoignent la station d'épuration

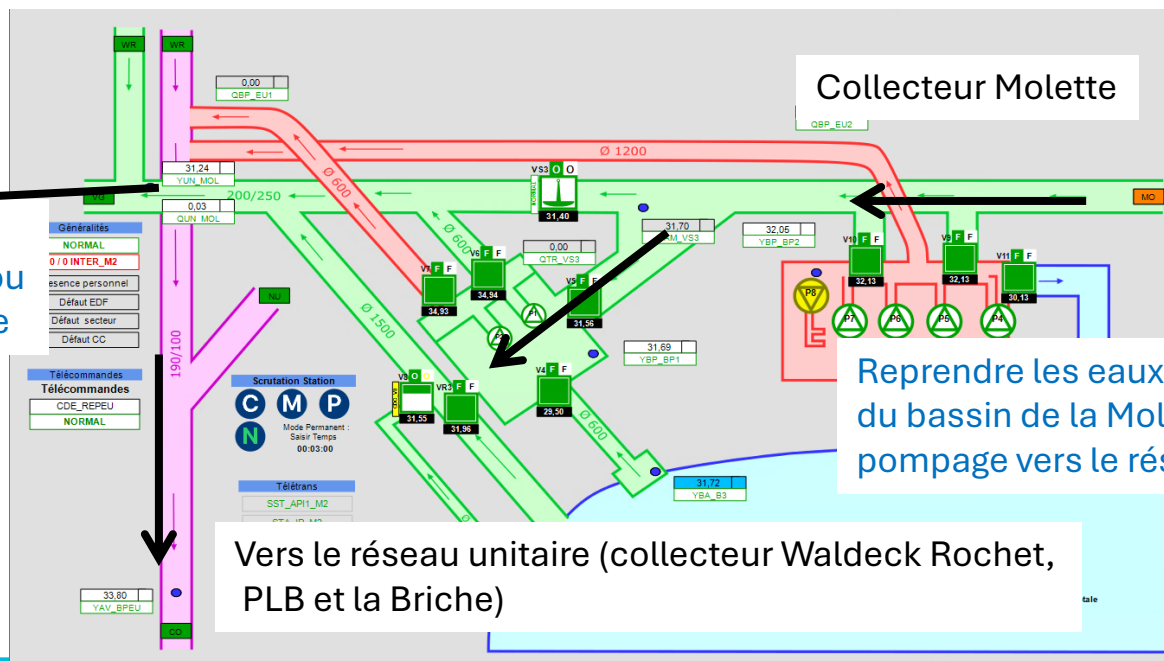
Le collecteur Waldeck Rochet ne fonctionne pas à pleine capacité pour les petites pluies.

Demain, envoyer plus vers l'unitaire et moins vers la Seine **pour les petites pluies** sans augmenter le risque d'inondation **pour les fortes pluies**.

→ Augmenter la part pompée vers l'unitaire



Réduire les rejets vers le Garges-Epinay ou la Vieille Mer et la Seine

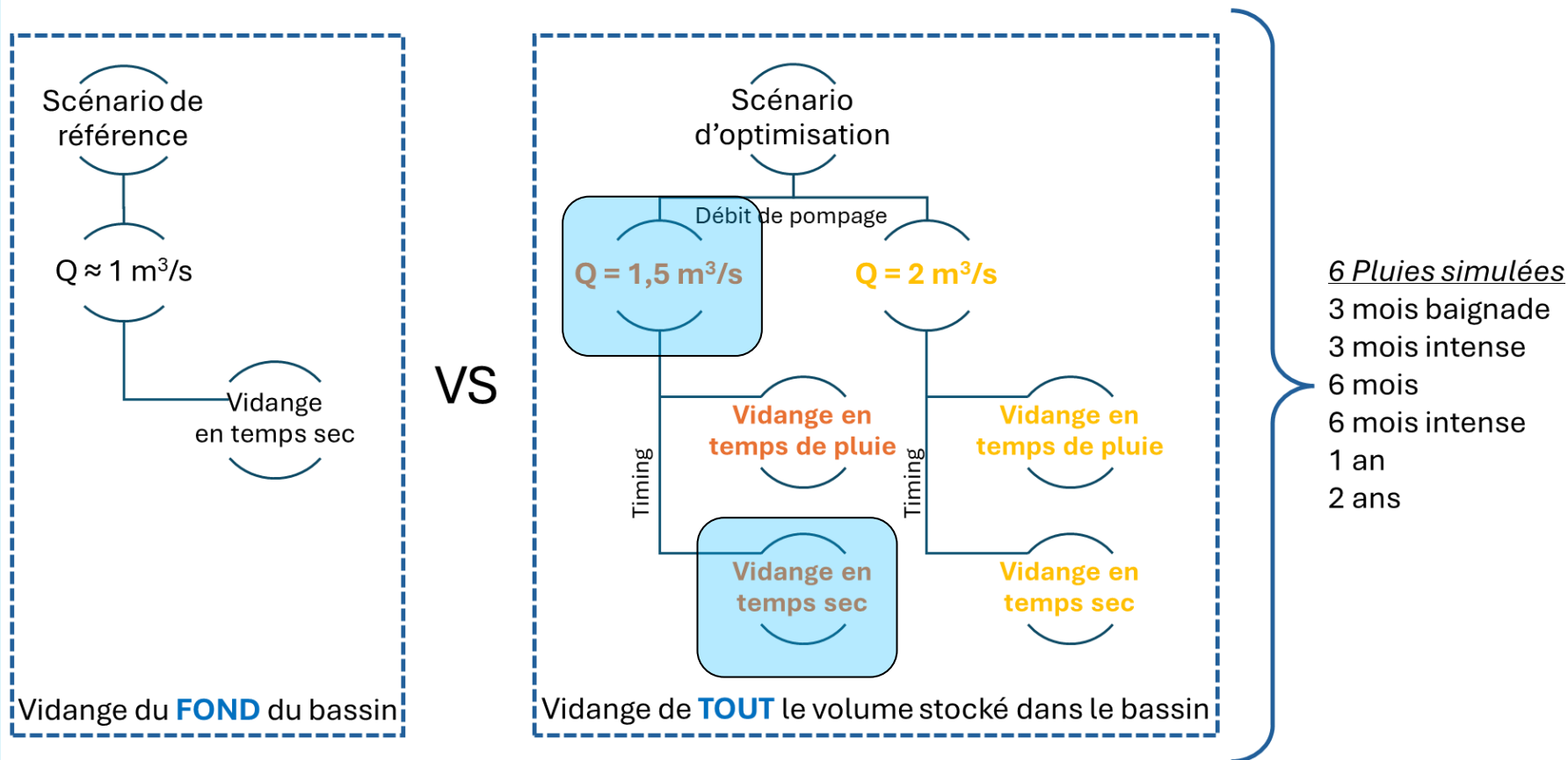


Reprendre les eaux qui sortent du bassin de la Molette par pompe vers le réseau unitaire

Vers le réseau unitaire (collecteur Waldeck Rochet, PLB et la Briche)



// Les scénarios testés / retenu



L'enjeu de l'optimisation du fonctionnement porte sur les pluies courantes du planning 1 de la gestion automatisée de la DEA qui représentent 80% des pluies à l'échelle d'une année.



LE SERVICE PUBLIC
DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

AGIR POUR LES HABITANTS ET L'ENVIRONNEMENT

// Les volumes déversés en Seine

Via le DO Molette

Pluie de projet	Déversements à la Molette (m³)	
	Config actuelle	1,5 m³/s en TS
3 mois baignade	36 805	0
3 mois intense	40 975	0
6 mois	38 093	0
6 mois intense	48 414	0
1 an	67 612	0
2 ans	102 731	14 155

Via le DO Eluard Suger

Pluie de projet	Déversements à Eluard Suger (m³)	
	Config actuelle	1,5 m³/s en TS
3 mois baignade	5 037	5 048
3 mois intense	5 315	5 352
6 mois	4 817	4 821
6 mois intense	6 905	7 127
1 an	6 276	6 308
2 ans	8 573	8 605

Via le DO de la Briche

Pluie de projet	Déversements à la Briche (m³)	
	Config actuelle	1,5 m³/s en TS
3 mois baignade	131 104	133 157
3 mois intense	123 517	128 067
6 mois	111 920	114 702
6 mois intense	158 365	166 819
1 an	137 189	142 087
2 ans	152 626	162 212

Via les DO Molette, Eluard Suger et la Briche

Pluie de projet	Volume TOTAL des déversements (m³)	
	Config actuelle	1,5 m³/s en TS
3 mois baignade	172 946	138 205
3 mois intense	169 824	133 446
6 mois	154 844	119 649
6 mois intense	213 685	173 999
1 an	211 790	149 166
2 ans	266 077	187 123

Pluie de projet
3 mois baignade
3 mois intense
6 mois
6 mois intense
1 an
2 ans

1,5 m³/s en TS
-20%
-21%
-23%
-19%
-30%
-30%

Un gain important pour le milieu naturel

seine · saint · denis
LE DÉPARTEMENT

Implantation de la nouvelle Station

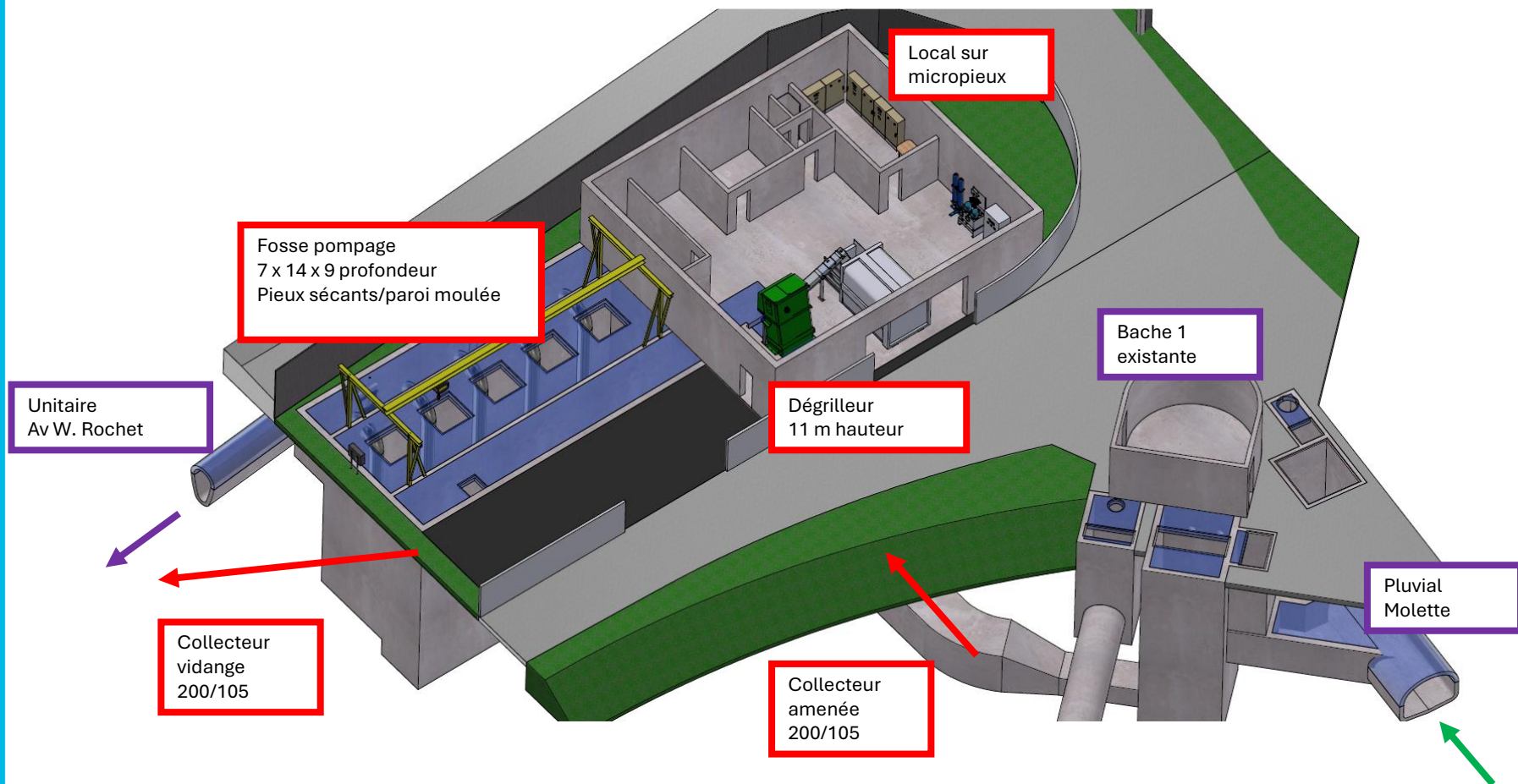




LE SERVICE PUBLIC
DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

AGIR POUR LES HABITANTS ET L'ENVIRONNEMENT

Ouvrages à construire



seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

Quelques chiffres

Autorisations:

Zone naturelle => MECDU réalisée avec étude d'impact
Permis construire à déposer
Dossiers espèces protégées et loi sur l'eau à réaliser

Planning :

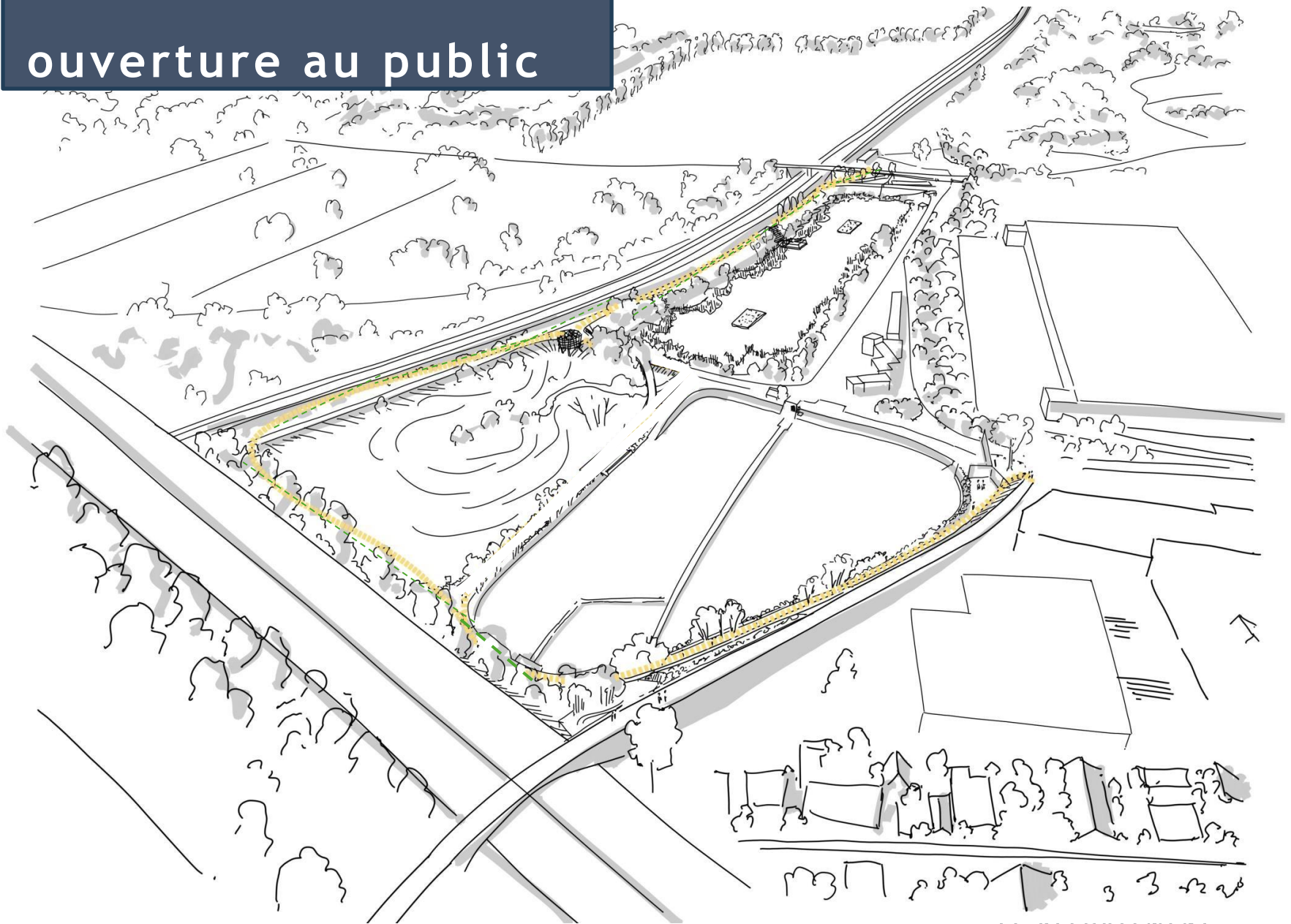
2 mois de préparation puis 18 mois de travaux
Septembre 2027 à avril 2029

Montant des travaux : 16 M € HT

Des projets imbriqués, portés par différents maîtres d'ouvrage, qui permettent :

- de réduire de près de 20% les volumes rejetés en Seine via les déversoirs Molette, Eluard Sugar et la Briche pour toutes les pluies de période de retour inférieur à 6 mois. La capacité de stockage du bassin de la Molette permet ce fonctionnement.
- de répondre aux objectifs de la DCE et de participer à l'effort global pour améliorer la qualité de l'eau de la Seine en aval de Paris avec l'objectif de la rendre compatible avec un usage de baignade.
- de réduire la sollicitation des stations d'épuration par temps sec en envoyant les apports EP de Dugny vers la Seine.
- de fiabiliser le fonctionnement du réseau dans le cadre des interventions sur les collecteurs unitaires en amont de la Molette. La capacité de pompage actuelle de la station a notamment été insuffisante sur une partie de la période des travaux de réhabilitation de l'antenne du Bourget dans le cadre du projet de construction de la ligne 16 de métro.
- La station de pompage Molette reconstruite est prise en compte dans les études SIAAP en cours pour optimiser le dimensionnement du bassin de stockage à la Briche. Les vidanges des bassins Molette, Stade de France et Briche se feront de façon successive en fonction du niveau d'eau mesuré à la Briche afin de ne pas engendrer de déversement en Seine.

ouverture au public





LE SERVICE PUBLIC 
DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
AGIR POUR LES HABITANTS ET L'ENVIRONNEMENT

MERCI DE VOTRE ATTENTION

seine · saint · denis
LE DÉPARTEMENT



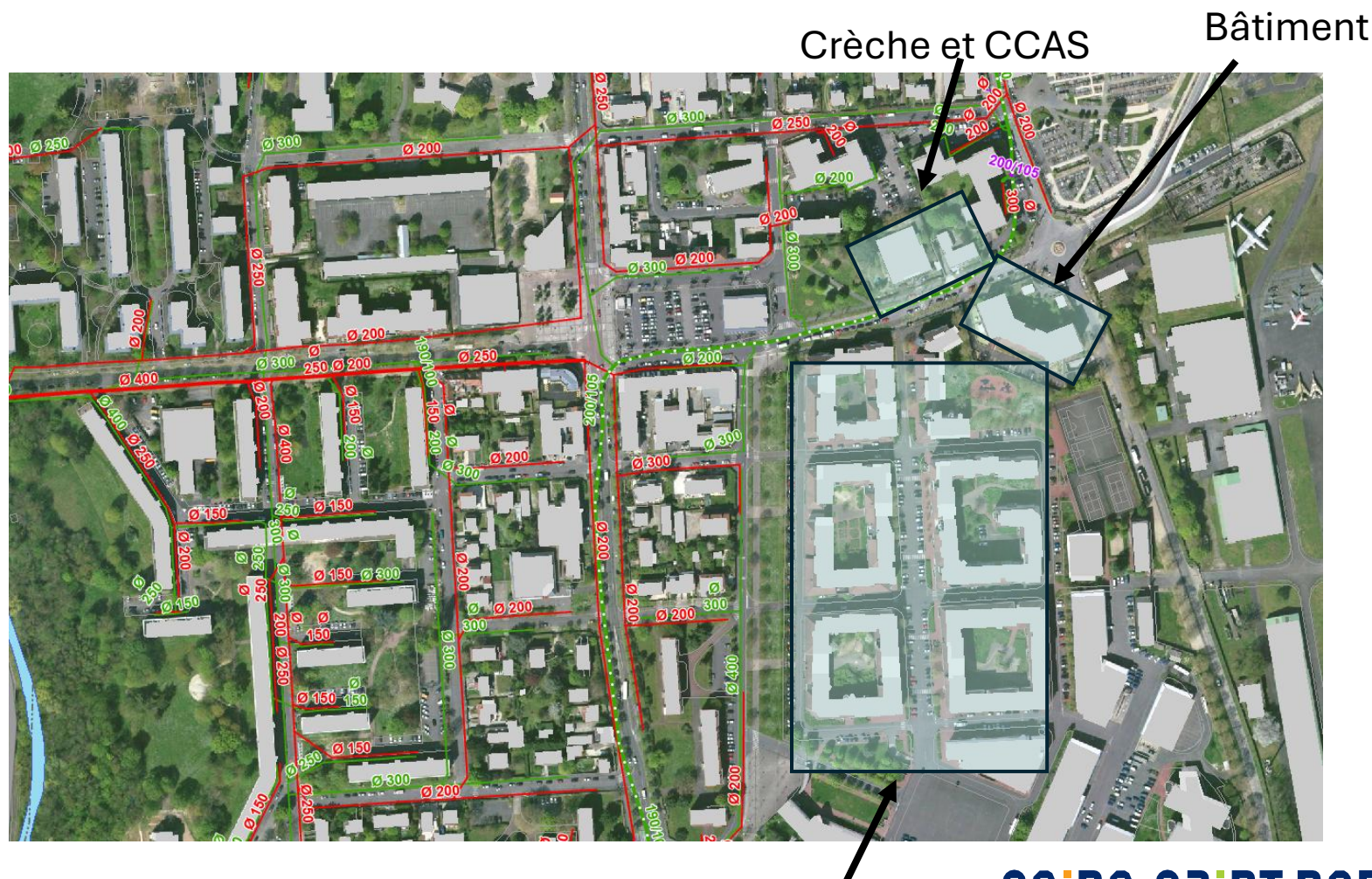
Mauvais branchements	Domanialité	Avancées études / travaux
Rue Normandie Niemen	EPT Paris Terres d'Envol	Travaux terminés
Résidence Casanova	EPT Paris Terres d'Envol	Etude de faisabilité en cours
Résidence Allende	EPT Paris Terres d'Envol	Etude de faisabilité en cours
Résidence Louise Michel	DEA93	Etude de faisabilité en cours
3 et 7 avenue Louis Larivière (3 branchements)	EPT Paris Terres d'Envol	Etude de faisabilité en cours
Ecole Jean Jaurès	DEA93	Etude de faisabilité à reprendre
Caserne des Roses, crèche et CCAS rue Guynemer	EPT Paris Terres d'Envol	Etude de faisabilité terminée

A elle seule, la caserne des Roses représente environ 1500 EH. La reprise de son branchement et de ceux du CCAS et de la crèche nécessite la construction d'un collecteur territorial sur près de 480 ml.



LE SERVICE PUBLIC
DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
AGIR POUR LES HABITANTS ET L'ENVIRONNEMENT

AVP pour la mise en conformité de la caserne des roses, de la crèche, du CCAS et d'un bâtiment



Caserne des Roses

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

3 phases de travaux

Estimation :
107 000 € HT

Estimation pour
la construction
de l'EU et la
reprise des
branchements
sous domaine
public : 2 M € HT:

Estimation pour
la partie privative
de la Caserne :
74 000 € HT

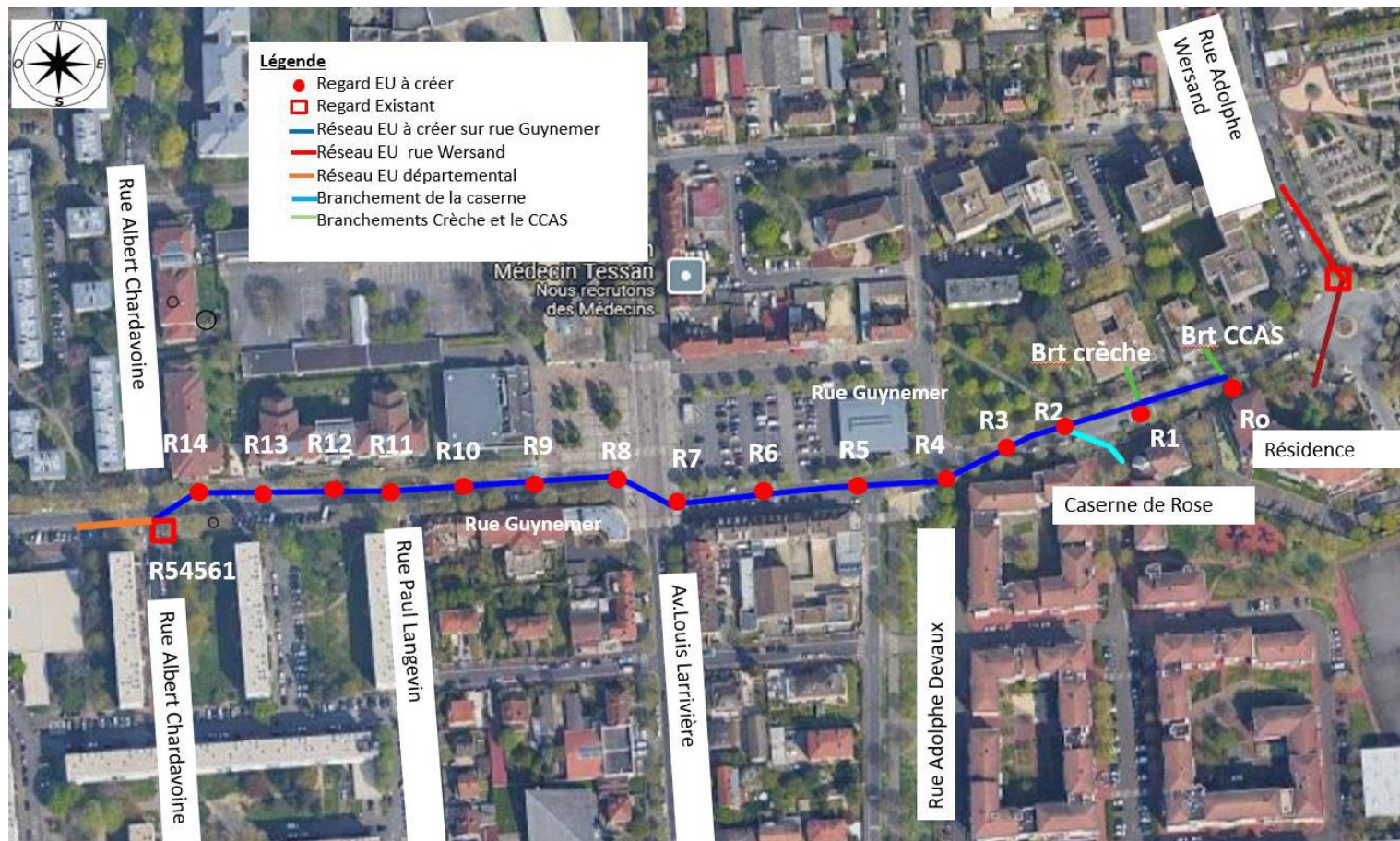
- **Phase 1 : Pour les effluents en provenance de la résidence située à l'angle de la rue Guynemer, les travaux envisagés sont :** raccordement en tranchée des branchements de la résidence sur le réseau de la rue Adolphe Wersand ; comblement du branchement de la résidence connecté sur le réseau EP départemental.
- **Phase 2 : Pour les effluents issus de la caserne de Rose, du CCAS, de la crèche :** Création en tranchée ouverte d'un réseau EU gravitaire sur une longueur de 480 ml ; suppression du réseau territorial existant et raccordement de la Crèche, le CCAS et la caserne.
- **Phase 3 : Pour les effluents en provenance du réseau EU de la partie privée de la caserne, les travaux envisagés sont :** raccordement en tranchée ouverte de la branche Est du réseau EU interne de la caserne sur sa branche Ouest, sur une longueur de 12 ml ; création de deux regards de visite : R1 Caserne et R2 Caserne ; comblement du réseau EU interne de la caserne sur une longueur de 14 ml.

Sans oublier les autres points



LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

AGIR POUR LES HABITANTS ET L'ENVIRONNEMENT





PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE



SOBRIÉTÉ EN EAU

Le syndicat en 2024 : données clés



71 742

habitants desservis



20 925

abonnés



3,80 M m³

volume facturé



351 km

réseau



13

forages



10

ouvrages de stockage



18 communes desservies

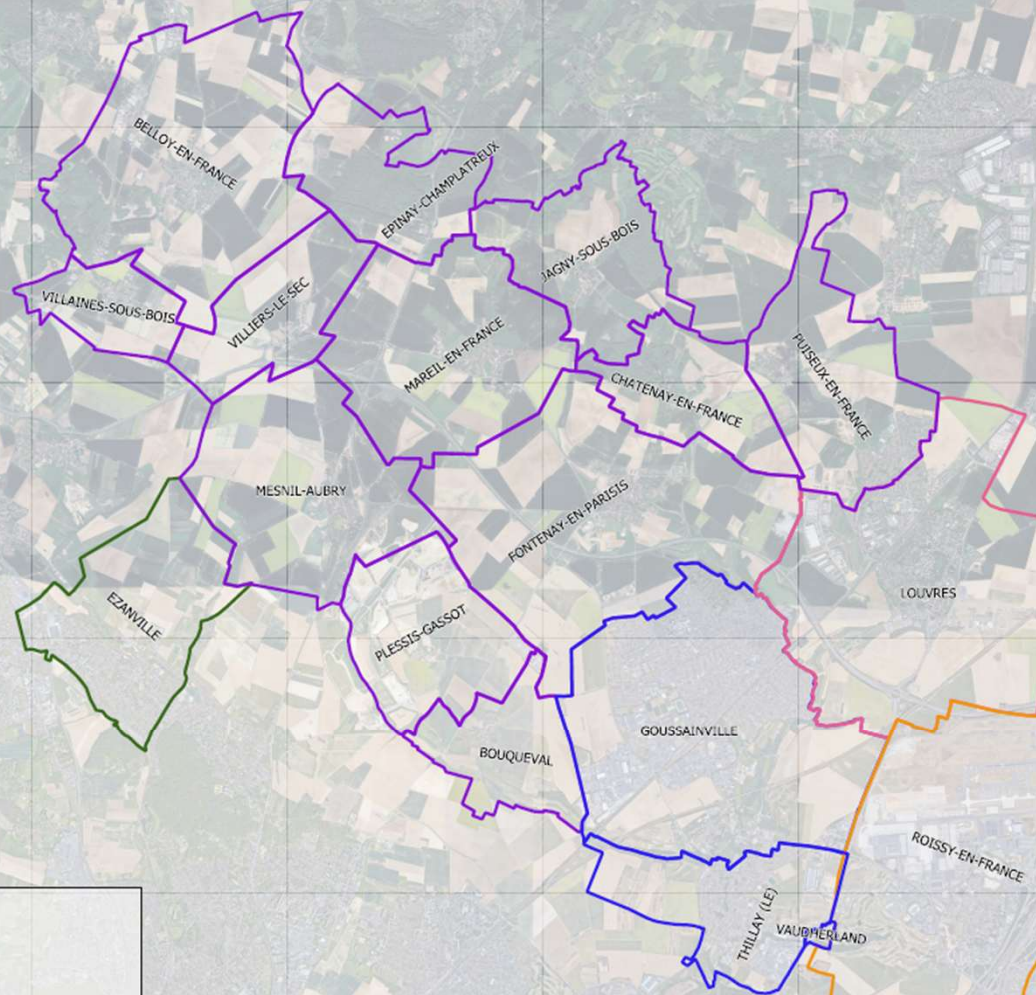
- Goussainville, Le Thillay, Vaudherland
- Louvres
- Roissy-en-France
- Ézanville
- 12 communes du secteur Nord Écouen.



Évolution 2023-2024

-  +0,9 % habitants
-  +0,9 % volumes facturés
-  +1,9 % rendement réseau

Communes adhérentes au SMAEP DAMONA



Légende

Contrat de DSP

■ EZANVILLE

■ GOUSSAINVILLE - LE THILLAY - VAUDHERLAND

■ LOUVRES

■ NEC

■ ROISSY-EN-FRANCE

0 1 2 km



Données 2024 par secteur

Habitants, volumes facturés et rendement 2024 par secteur.

Secteur	Habitants	Volume facturé	Rendement	Poids démographique relatif
 Goussainville	30 834	1 646 859 m ³	83,20 %	
 Louvres	12 163	530 664 m ³	93,20 %	
 Nord Écouen	11 640	466 568 m ³	83,56 %	
 Ézanville	9 640	437 672 m ³	82,20 %	
 Le Thillay / Vaudherland	4 702	242 934 m ³	84,85 %	
 Roissy-en-France	2 763	475 634 m ³	95,70 %	

Protection de la ressource : captages à enjeux

Les priorités sont concentrées sur les AAC des captages **sensibles/prioritaires**.



Ézanville

Forage F5

Prioritaire et sensible

Nitrates + pesticides

Animation captage sur AAC en cours



Le Thillay

Le Stade

Sensible

Pesticides

Animation captage sur AAC en cours



Le Thillay

Maurice Berteaux

Sensible

Pesticides

Animation captage sur AAC en cours

Présentation des engagements



Préservation de la ressource



- Travaux du PGSSE
- Engagement des actions de protection de la ressource sur les AAC des forages **sensibles/prioritaires**



Sobriété en eau



- Renouveler les canalisations vétustes
- Intervenir auprès des abonnés **“gros consommateurs”**

Qu'est-ce qu'un PGSSE ?

Le Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux : une démarche préventive pour sécuriser l'eau potable, de la ressource au robinet

1. Décrire le système

Comprendre le service d'eau potable : ressource, ouvrages, traitement, stockage, réseau et usages

Ressource

Traitement

Stockage

Distribution

Usager

3. Évaluer les risques

Hiérarchiser les risques selon leur probabilité et leur gravité pour cibler les priorités

2. Identifier les dangers

Repérer les événements pouvant dégrader la qualité ou la continuité du service : pollution, panne, intrusion, rupture, sécheresse

4. Mettre en place des mesures

Définir les actions de prévention, de surveillance, d'alerte et de sécurisation pour réduire les risques

5. Suivre et améliorer

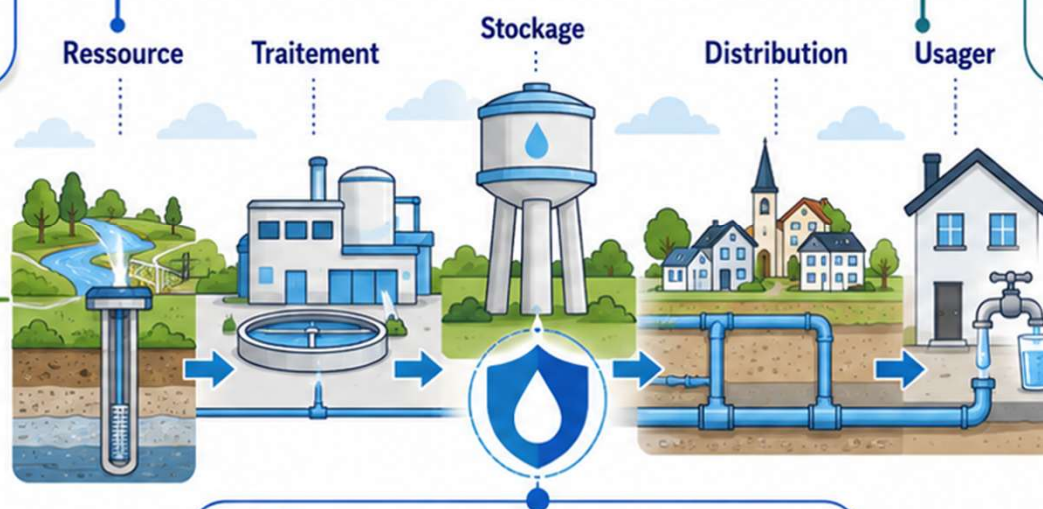
Mettre à jour le plan, suivre les indicateurs, capitaliser les retours d'expérience et améliorer en continu



Objectif : garantir en permanence une eau potable sûre et protéger la santé des usagers.

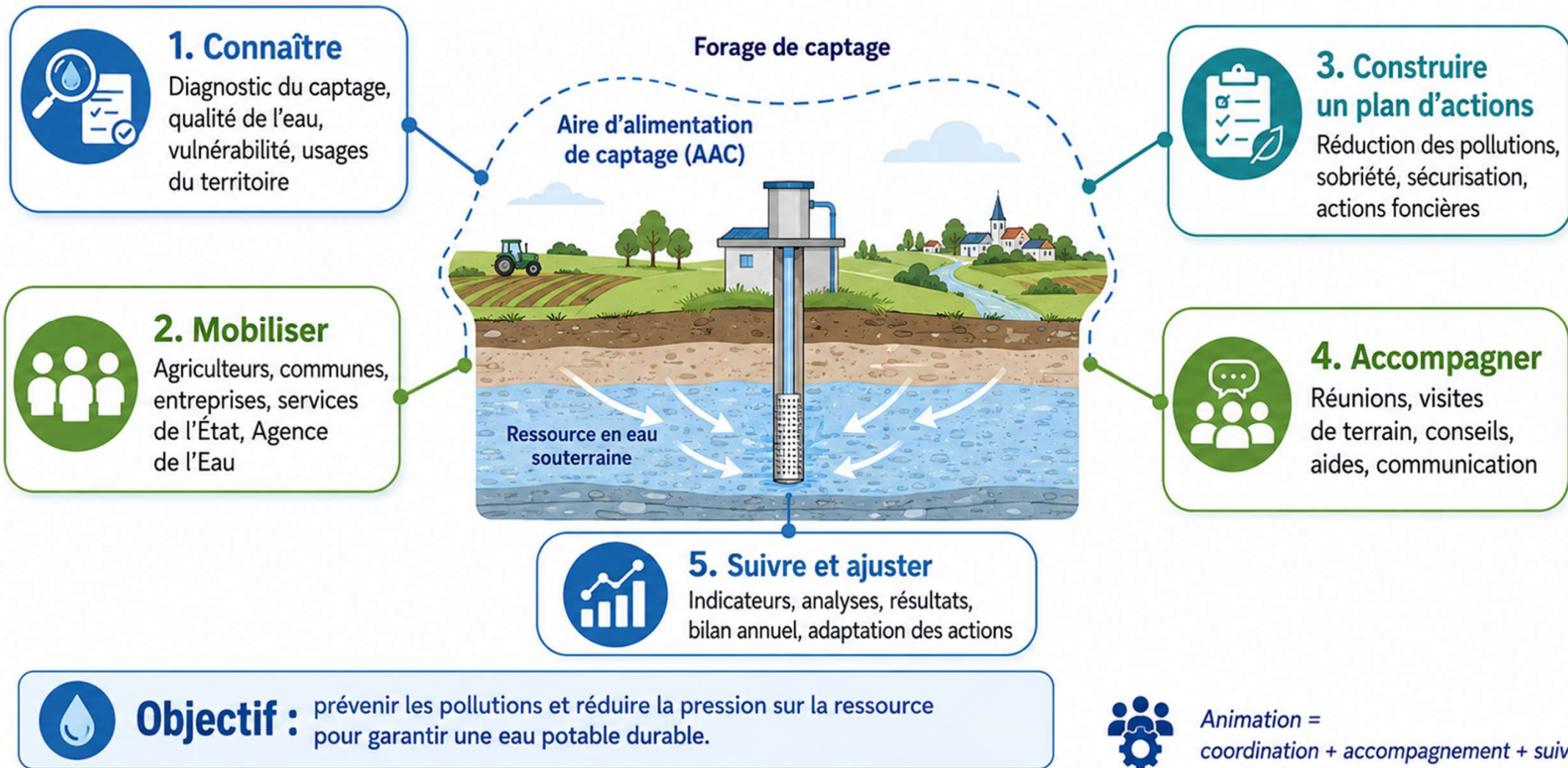


PGSSE = prévention + surveillance + amélioration continue



Qu'est-ce qu'une animation forage ?

Une démarche de terrain pour protéger durablement la ressource en eau autour d'un captage



Les engagements du SMAEP DAMONA pour la sobriété en eau



1. DIAGNOSTIQUER LES USAGES

Mieux connaître les consommations pour cibler les actions prioritaires.

Nos actions :

-  Identification des abonnés gros consommateurs (bâtiments publics, privés, entreprises, industriels, particuliers)
-  Analyse des usages et des consommations



2. LUTTER CONTRE LES FUITES

Réduire les pertes d'eau sur les réseaux.

Nos actions :

-  Suivi régulier des compteurs
-  Renouvellement et modernisation des canalisations



3. SENSIBILISER

Mobiliser tous les acteurs du territoire pour adopter les bons réflexes au quotidien.

Nos actions :

-  Information et sensibilisation des abonnés
-  Promotion de bons gestes et kits hydro-économes
-  Mobilisation du personnel territorial



4. MAÎTRISER LES PUISAGES

Adapter et sécuriser les prélèvements pour préserver la ressource et les milieux.

Nos actions :

-  Installation de bornes de puisage
-  Objectif : limiter les vols d'eau et les dégradations



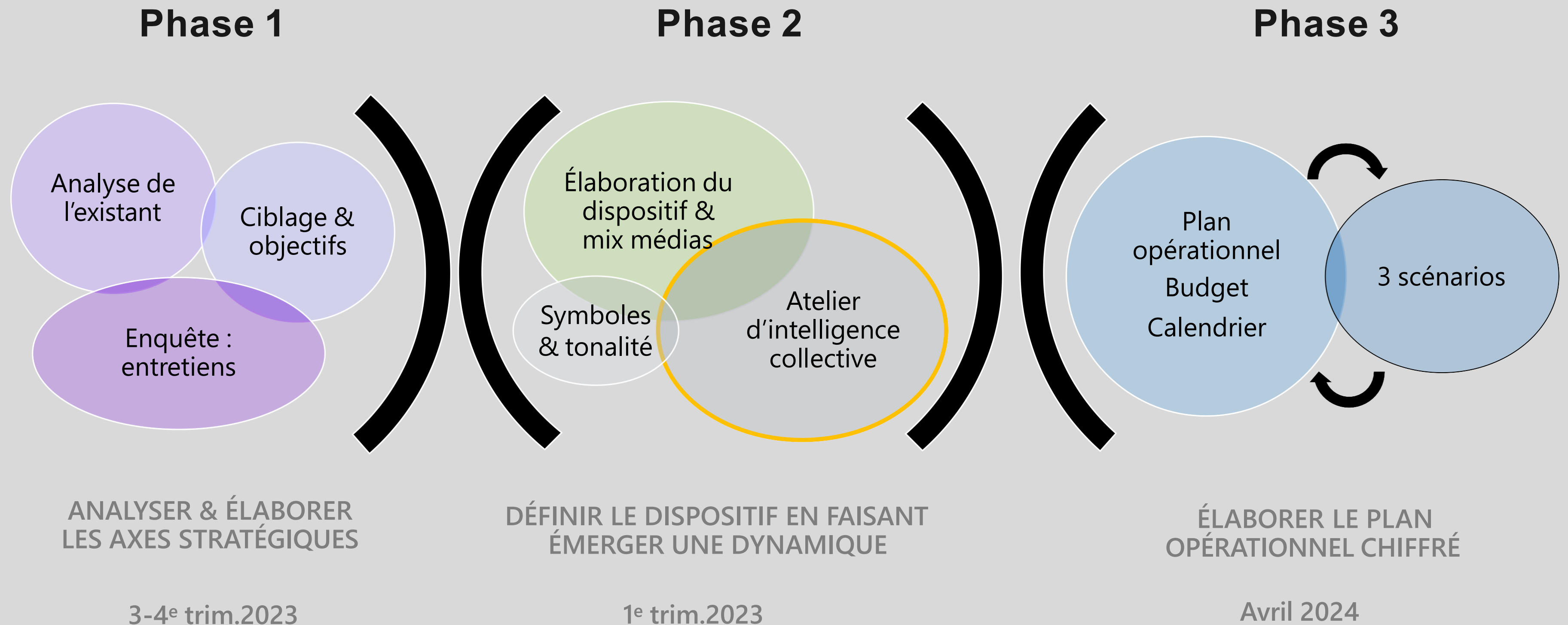
ÉLABORATION DU PLAN DE MOBILISATION DES ACTEURS DE L'EAU DU TERRITOIRE DU SAGE CROULT-ENGHIEN-VIEILLE MER



Signature du contrat de territoire Croult-Engghien-Vieille Mer 2026-2030

3 JUIN 2026

MÉTHODOLOGIE : UN PROJET EN TROIS ÉTAPES





Partie

01

OBJECTIFS ET CIBLES

MUTUALISATION DES OBJECTIFS SAGE ET CONTRAT DE TERRITOIRE

01

OBJECTIF CLÉ

Une communication qui met le SAGE en action

Prévenir

Expliciter la portée du SAGE : le SAGE, ça sert à quoi ?

Agir

Concrétiser les orientations du SAGE à la lumière du contrat de territoire : le SAGE aujourd'hui c'est quoi ? 101 actions prioritaires.

Suivre et apprendre de l'expérience

Valoriser la dynamique territoriale au regard des retours d'expérience

02

OBJECTIFS FACILITATEURS

Une communication qui soutient la prise de conscience

Raccrocher les thématiques du SAGE (et du contrat de territoire) aux enjeux de l'eau sur le territoire et donner du sens

Objectiver par des données clés ou en facilitant l'accès aux données

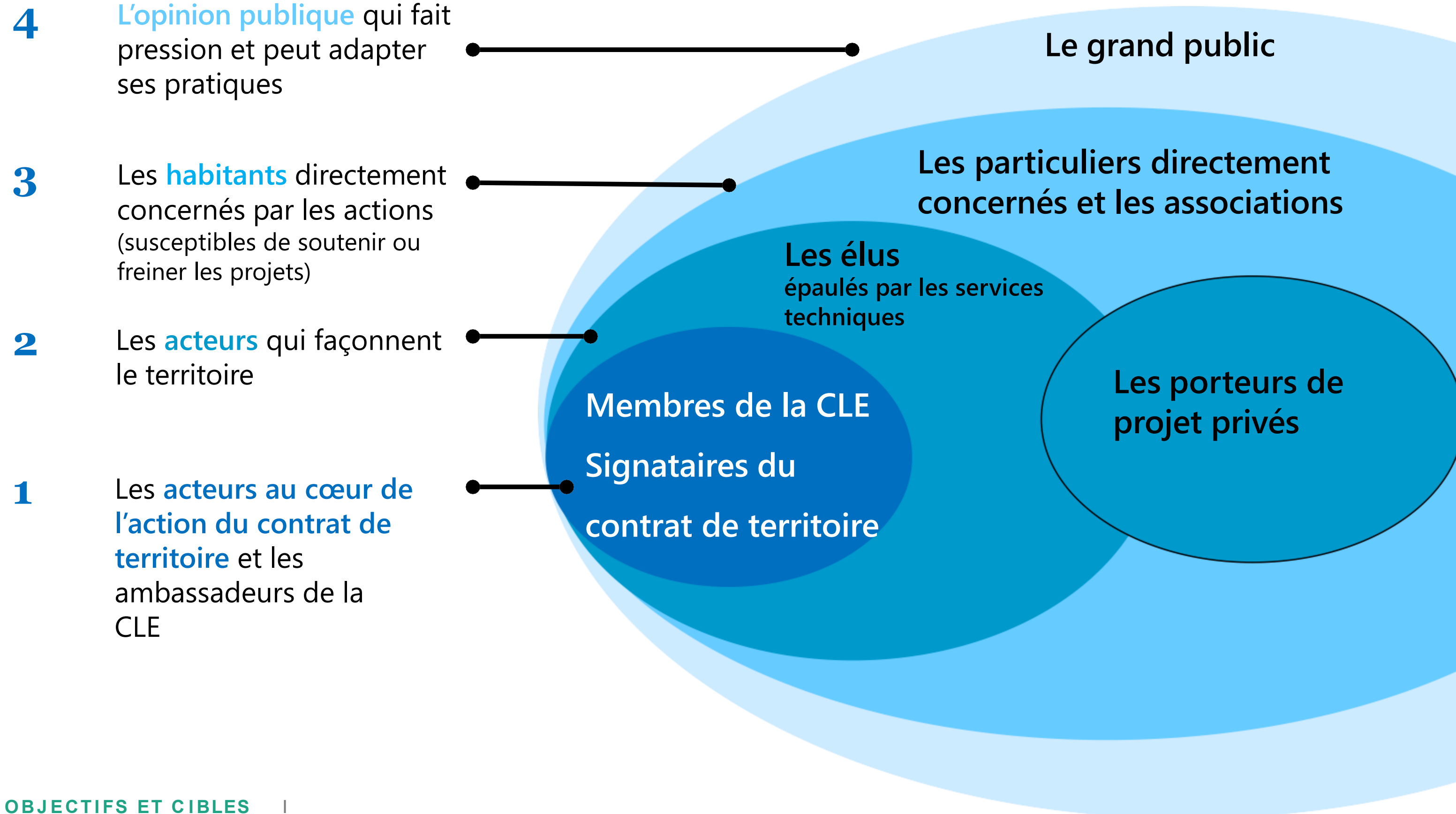
03

Une communication qui légitime et facilite l'acceptation des projets

Recréer du lien et incarner :
écoute et échanges

Être vu comme un centre de ressources qui facilite l'action
Apport d'expertise
Apport de solutions

LES CIBLES PAR NIVEAU DE PRIORITÉ





Partie

02

DÉFINITION D'UN DISPOSITIF

UNE PROBLÉMATIQUE À RÉSOUDRE

LA RÉALITÉ

Beaucoup d'interlocuteurs
« vivent bien » sans le SAGE
(ou croient pouvoir s'en passer
ou cherchent à en limiter les
contraintes).



NOTRE PROBLÈME

Comment enclencher un cercle
vertueux pour qu'ils

- se sentent concernés et soient réceptifs aux sollicitations ?
- s'approprient les outils proposés ?
- aient envie d'intégrer pleinement l'eau à leurs projets ?



LA DÉMARCHE

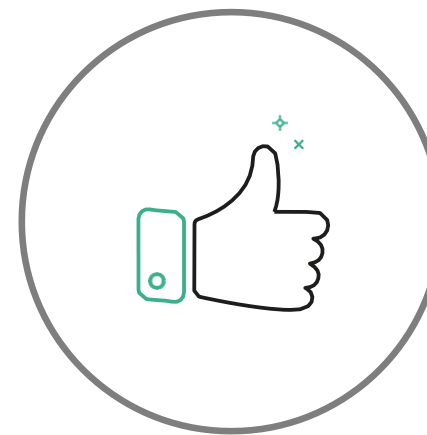
Mettre en place un
processus vertueux de
mobilisation
en partant du cœur de cible
le plus moteur.

PRINCIPES DE LA STRATÉGIE DE MOBILISATION



L'ENVIE

Développer les attachements
à l'eau et la valeur de l'eau
pour mieux mobiliser



LE VRAI

Rendre concrètes les
orientations à partir
d'exemples précis et incarner
l'action



LE POSITIF

Valoriser la progression, les
améliorations apportées, les
résultats ...

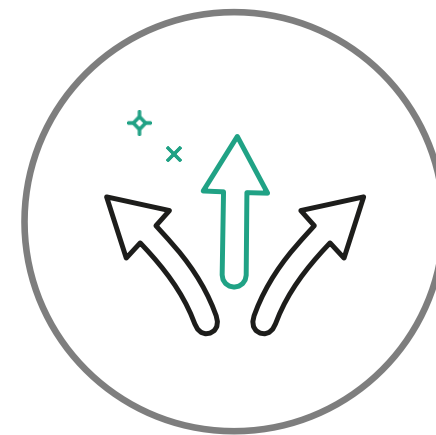
Nous réalisons une communication ancrée dans ce qui parle aux citoyens ou aux acteurs du territoire au quotidien, en évitant au maximum les concepts et les injonctions liées à la réglementation. **Il s'agit de donner du sens.**

LE DISPOSITIF : PRINCIPES RETENUS



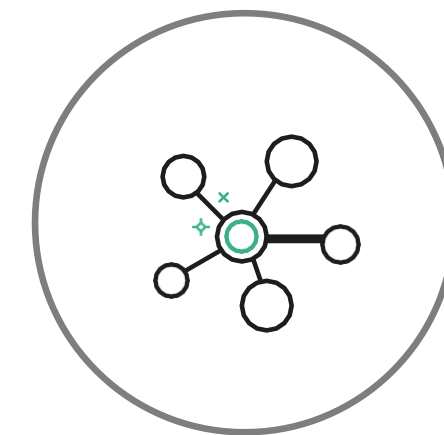
UNE COMMUNICATION OPÉRATIONNELLE

Viser l'appropriation et le passage à l'action
Impliquer les acteurs et les particuliers concernés
Être remarqué pour que la politique de l'eau soit intégrée aux processus de décision



UNE STRATÉGIE DE DÉMULTIPLICATION

Utiliser des relais pour des effets de levier : collectivités locales et centre de ressources/expertise

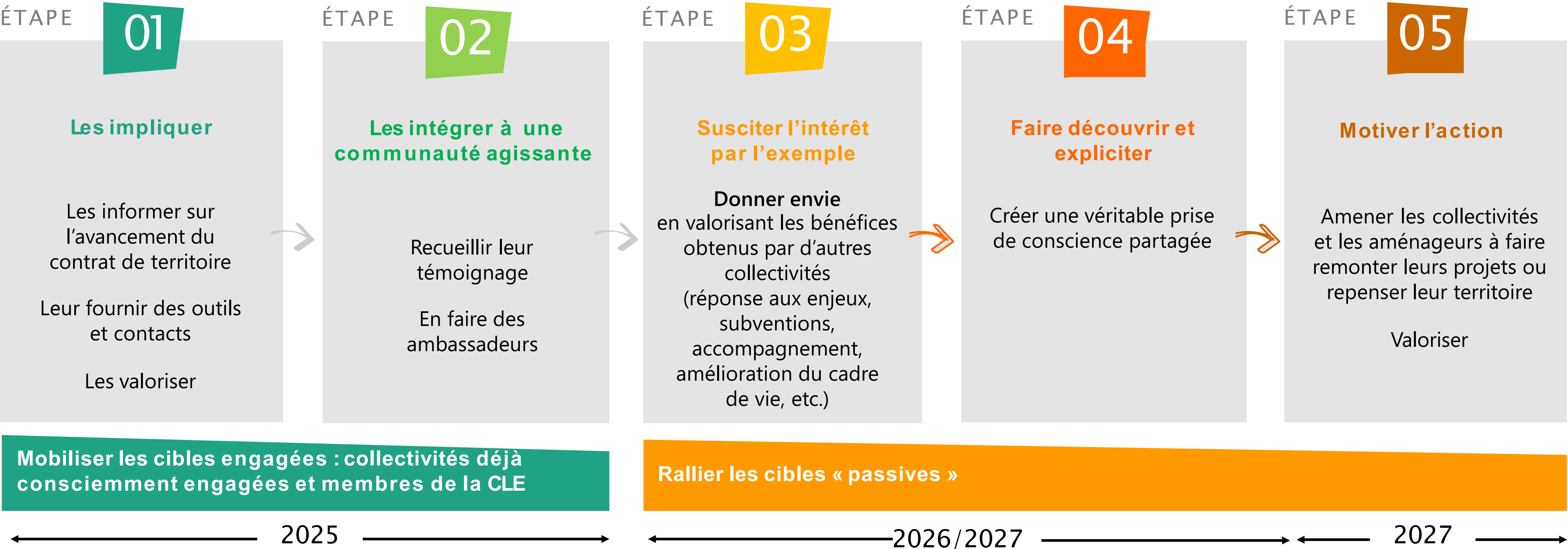


UN MIX MEDIA VIVANT ET « CUSTOMISABLE »

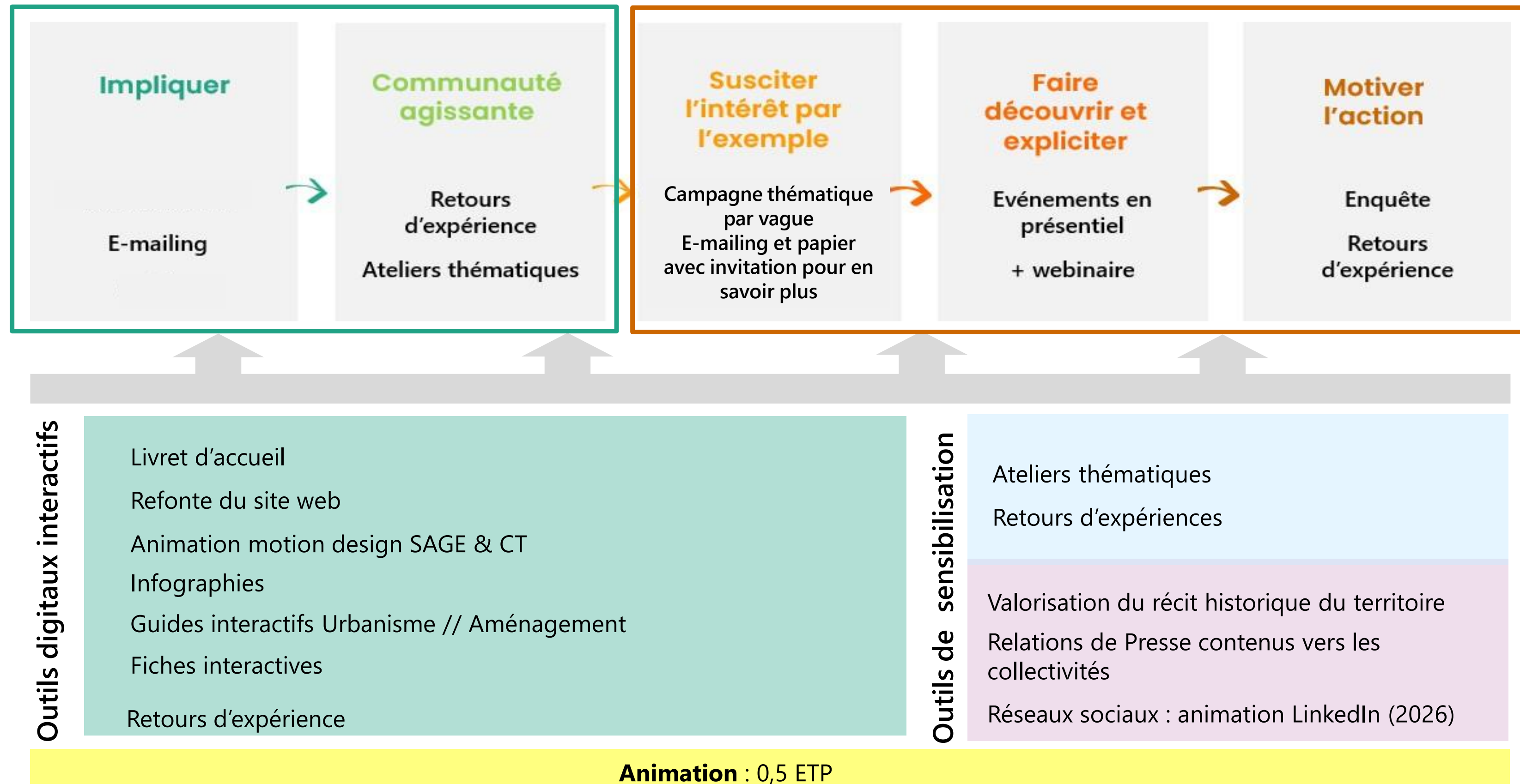
Concevoir des outils digitaux flexibles
Concevoir une campagne de mobilisation adaptable

LA DÉMARCHE PROPOSÉE

Une campagne mobilisatrice en 2 séquences et 5 étapes



MIX MÉDIAS : SYNTHÈSE



MIX MÉDIAS : REALISATIONS

CAMPAGNE DE MOBILISATION 2025

AGIR

ou

SUBIR

LUTTE CONTRE
LES INONDATIONS

Anticipez avec le SAGE
pour éviter les pieds dans l'eau !



INTÉGRER L'EAU

ou

DÉLAISSER L'EAU

EAU EN VILLE
ET QUALITÉ DE VIE

Avec le SAGE, donnez de l'espace
à l'eau et à la vie !



OUBLIER L'EAU

ou

VALORISER L'EAU

EAU EN VILLE
ET QUALITÉ DE VIE

Avec le SAGE, donnez de l'espace
à l'eau et à la vie !



SUBIR

ou

AGIR

POUR UNE EAU
DE QUALITÉ

Réduisez les sources de pollution
avec le SAGE



ENSEMBLE, PROTÉGEONS NOTRE TERRITOIRE DES INONDATIONS

Les inondations menacent toutes les zones urbaines, pas seulement les abords des cours d'eau. Lors de phénomènes pluvieux intenses, l'imperméabilisation des sols liée à l'urbanisation augmente le ruissellement et sature les réseaux, rendant les systèmes d'évacuation vulnérables et favorisant leurs débordements. Lorsque ces réseaux se jettent dans les rivières, cela accentue le risque de crue lors d'orages. La lutte contre les inondations se joue à tous les niveaux, à l'amont comme à l'aval, à la campagne comme à la ville.

LES INONDATIONS NE SONT PAS UNE FATALITÉ.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Croult-Enghien-Vieille Mer (SAGE CEVM) offre des préconisations pour anticiper et atténuer ces risques. En suivant les orientations du SAGE ou en inscrivant vos projets urbains dans la dynamique du Contrat territorial Eau & Climat, vous pouvez préserver la sécurité des biens et des personnes.

NOUS SOMMES À VOS CÔTÉS POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS DES SOLUTIONS ADAPTÉES À VOTRE CONTEXTE.

- Limiter l'imperméabilisation des sols et favoriser la désimperméabilisation pour limiter les ruissellements
- Réduire le ruissellement agricole
- Préserver et restaurer les zones naturelles d'expansion de crue pour permettre aux cours d'eau de déborder sans causer de dommages
- Améliorer le fonctionnement hydraulique des cours d'eau en les renaturant
- Privilégier l'infiltration naturelle de l'eau ou le stockage des eaux pluviales directement sur les parcelles
- Intégrer la gestion de l'eau dès la conception des projets d'aménagement ou d'urbanisme

AGISSEZ DÈS MAINTENANT

- Contactez la cellule d'animation du SAGE CEVM qui peut vous accompagner dans vos projets : contact@sage-cevm.fr
- Rejoignez notre réseau technique pour rester informé.
- Consultez l'étude des aléas inondation des bassins versants du Petit Rosne, du Croult et de la Morée.

Inscrivez-vous à la visite du site du Vignois à Gonesse le 26 juin 2025. Vous découvrirez un exemple d'action pour remédier aux problèmes d'inondation touchant les riverains.

Remplissez le formulaire (places limitées)

Ce programme est financé par :
AGENCE REPUBLIQUE FRANÇAISE
AGENCE EAU SEINE NORMANDIE

Avec le SAGE, vous êtes mieux armé pour protéger votre territoire et ses habitants.

ENSEMBLE, REDONNONS PLUS DE PLACE À L'EAU EN VILLE

Toutes les villes n'ont pas une rivière, un canal ou un plan d'eau sur leur territoire. Mais partout, l'eau est présente et peut être mise en valeur au sein des aménagements pour améliorer le cadre de vie.

RENDRE L'EAU VISIBLE POUR RÉENCHANTER LA VILLE

Même par intermittence, la présence de l'eau en milieu urbain cumule des avantages : soutien des paysages liés à l'eau, reconquête de la biodiversité quand l'eau est associée à une végétalisation des espaces publics, création d'îlots de fraîcheur... Créer du lien entre les habitants et la ressource en eau, c'est proposer de nouvelles sources de plaisir et de bien-être, c'est rendre la ville désirable.

NOUS SOMMES À VOS CÔTÉS POUR ÉTUDIER LES SOLUTIONS ADAPTÉES À VOTRE CONTEXTE.

- Repenser l'espace urbain en intégrant la gestion de l'eau dès la conception des projets d'aménagement ou d'urbanisme
- Concevoir des espaces multifonctionnels pour gérer les eaux pluviales, associant les fonctions hydrauliques, écologiques, paysagères et sociales
- Restaurer les liens avec l'eau : jardins de pluie, accueil des usages liés à l'eau, jeux d'eau, fontaines...
- Renaturer les cours d'eau cachés ou canalisés
- Rétablir des continuités écologiques suivant les trames vertes et bleues
- Préserver, valoriser voire restaurer les mares et zones humides

AGISSEZ DÈS MAINTENANT

- Contactez la cellule d'animation du SAGE CEVM qui peut vous accompagner dans vos projets : contact@sage-cevm.fr
- Visualisez l'épisode 1 de la série de vidéos "Notre histoire avec l'eau 1850-1950"
- Découvrez les balades au bord de l'eau sur le territoire : le Cycle de balades SIAH, MGP et Valdoise MyBalade

Pour valoriser la place de l'eau en ville, consultez la "synthèse du référentiel des paysages de l'eau" du SAGE. Vous y trouverez des recommandations et des idées inspirantes pour avancer.

Ce programme est financé par :
AGENCE REPUBLIQUE FRANÇAISE
AGENCE EAU SEINE NORMANDIE

Avec le SAGE, prenez le bon courant : plus d'eau, plus de vie, plus d'attractivité pour votre territoire !

ENSEMBLE, DESSINONS LES PAYSAGES QUE NOUS VOULONS DEMAIN

La présence de l'eau a structuré le développement des villes et activités humaines. Visibles ou invisibles, les paysages de l'eau sont partout, sous des formes différentes, parfois difficiles à identifier. Les plans d'eau, canaux et rivières ou encore les milieux humides sont les plus connus ; ce sont aussi les espaces accueillant l'eau de façon temporaire pour gérer les eaux pluviales ou les inondations, voire de simples traces ou indices de l'eau. S'intéresser aux paysages de l'eau, c'est donc revenir aux fondamentaux pour redonner de la place à l'eau dans les dynamiques d'aménagement du territoire.

LE RÉFÉRENTIEL DE L'EAU : UN OUTIL POUR LES ACTEURS DE L'AMÉNAGEMENT

Le SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer a voulu se doter d'une vision claire de nos paysages de l'eau ainsi que des dynamiques d'évolution en élaborant un référentiel. Outre un solide diagnostic, ce document intègre un cahier de recommandations destiné à accompagner les aménageurs et concepteurs de projets dans la transformation de ces paysages.

8 FICHES PRATIQUES POUR AMÉNAGER LA VILLE, UN QUARTIER OU UNE CONSTRUCTION

- Réaménager les paysages de l'eau hérités
- Renforcer les continuités visuelles et fonctionnelles des paysages linéaires de l'eau
- Mobiliser les vallées et chemins d'eau pour remédier aux discontinuités
- Accentuer l'ambiance et la fonctionnalité des paysages humides
- S'appuyer sur le contexte topographique et écologique pour concevoir les paysages accueillant l'eau temporairement
- Favoriser la multifonctionnalité des paysages accueillant l'eau temporairement
- Valoriser les traces et indices de l'eau
- Raconter l'histoire des paysages dans les aménagements à travers les traces et indices de l'eau

Mobiliser les documents d'urbanisme, concevoir un CPAUE* au service des Paysages accueillant l'eau temporairement, élaborer un carnet d'entretien d'espaces multifonctionnels, représenter l'eau invisible dans les documents graphiques des projets et communiquer.

*Cahier des Prescriptions Architecturales Urbaines Paysagères et Environnementales

AGISSEZ DÈS MAINTENANT

- Téléchargez le référentiel des paysages de l'eau et consultez les fiches pratiques.
- Contactez la cellule d'animation du SAGE CEVM qui peut vous accompagner dans vos projets : contact@sage-cevm.fr

Inscrivez-vous aux ateliers de novembre 2025 pour prendre en main le référentiel des paysages de l'eau et l'appliquer à vos projets. (places limitées)

- Mercredi 12 novembre 9h30-12h30 à Rosny-sous-Bois
- Jeudi 20 novembre 9h30-12h30 à Garges-lès-Gonesse

Ce programme est financé par :
AGENCE REPUBLIQUE FRANÇAISE
AGENCE EAU SEINE NORMANDIE

Intégrer ces préconisations dès l'amont des projets, c'est se donner les meilleurs atouts pour améliorer le cadre de vie et retrouver un équilibre entre le développement urbain et la préservation de l'eau et des milieux aquatiques.

ENSEMBLE AMÉLIORONS LA QUALITÉ DES EAUX DE SURFACE

La qualité des eaux superficielles demeure préoccupante sur notre territoire. Les cours d'eau et plans d'eau sont affectés par des pollutions liées principalement aux rejets domestiques, mais aussi industriels ou agricoles dans certains secteurs. À titre d'exemple, le lac d'Enghien-les-Bains est fragilisé par des apports excessifs en phosphore, de même que le Petit Rosne et la Morée subissent d'importantes pollutions domestiques.

L'ASSAINISSEMENT AU CŒUR DES ENJEUX

Nos réseaux d'assainissement sont majoritairement collectifs, pour moitié en séparatif. Pour autant, leurs performances ne sont pas optimum. Par temps sec, 30 à 40 % du volume transporté dans les canalisations est constitué d'eaux claires parasites permanentes, ce qui nuit à l'efficacité des ouvrages de traitement. Mais surtout, les erreurs de raccordement sont massives avec 20 000 à 25 000 branchements non-conformes. Elles provoquent le rejet d'eaux usées directement dans le milieu naturel et nuit aux écosystèmes aquatiques. Le SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer appelle à une mobilisation collective pour réduire les sources de pollution à la source et mettre en conformité les branchements.

NOUS SOMMES À VOS CÔTÉS POUR VOUS ACCOMPAGNER ET VOUS INFORMER.

- Mener des campagnes de sensibilisation en faveur des bonnes pratiques pour réduire l'usage de produits polluants.
- Avancer dans la mise en conformité des branchements en associant information, incitation et contrôle.
- Mettre en place des opérations groupées sur certains secteurs
- Adopter une gestion patrimoniale active des réseaux : diagnostics, renouvellement, surveillance.
- Lancer des campagnes à destination des professionnels en proposant des solutions adaptées aux différents métiers.

AGISSEZ DÈS MAINTENANT

- Contactez la cellule d'animation du SAGE CEVM qui peut vous accompagner dans vos projets : contact@sage-cevm.fr
- Rejoignez notre réseau technique assainissement pour rester informé.

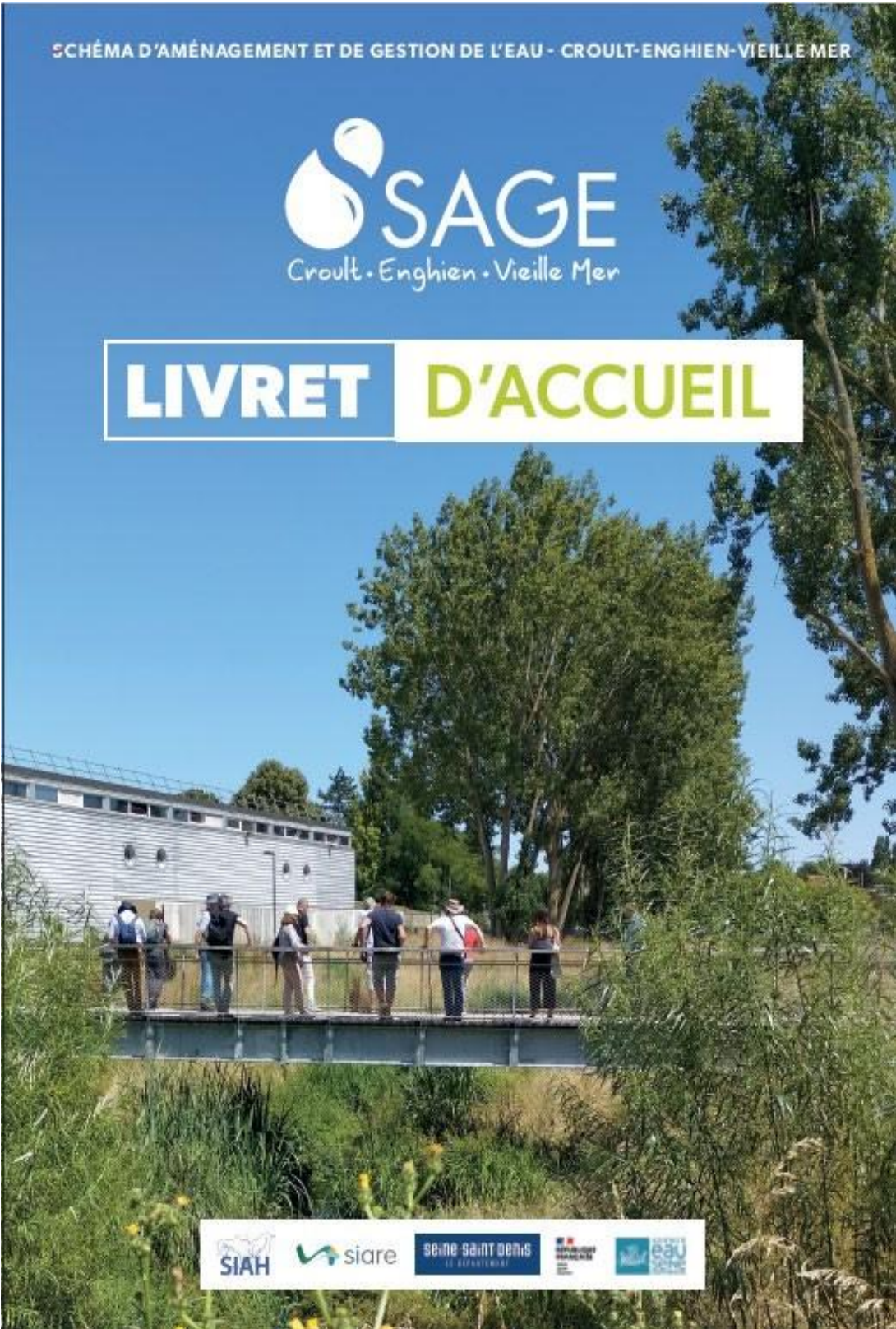
Diffusez largement les outils de sensibilisation aux bonnes pratiques, conçus par les acteurs du territoire.

Ce programme est financé par :
AGENCE REPUBLIQUE FRANÇAISE
AGENCE EAU SEINE NORMANDIE

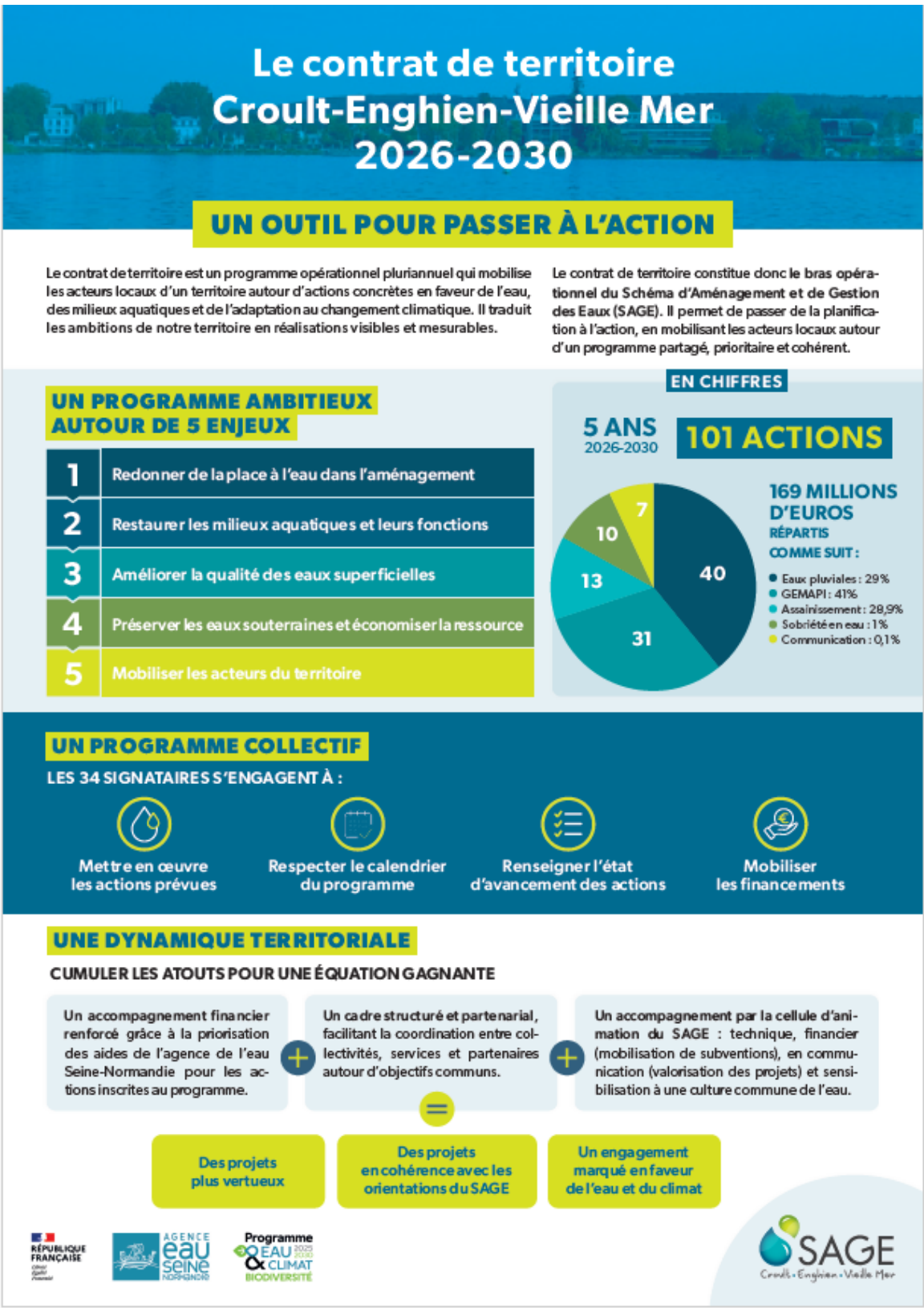
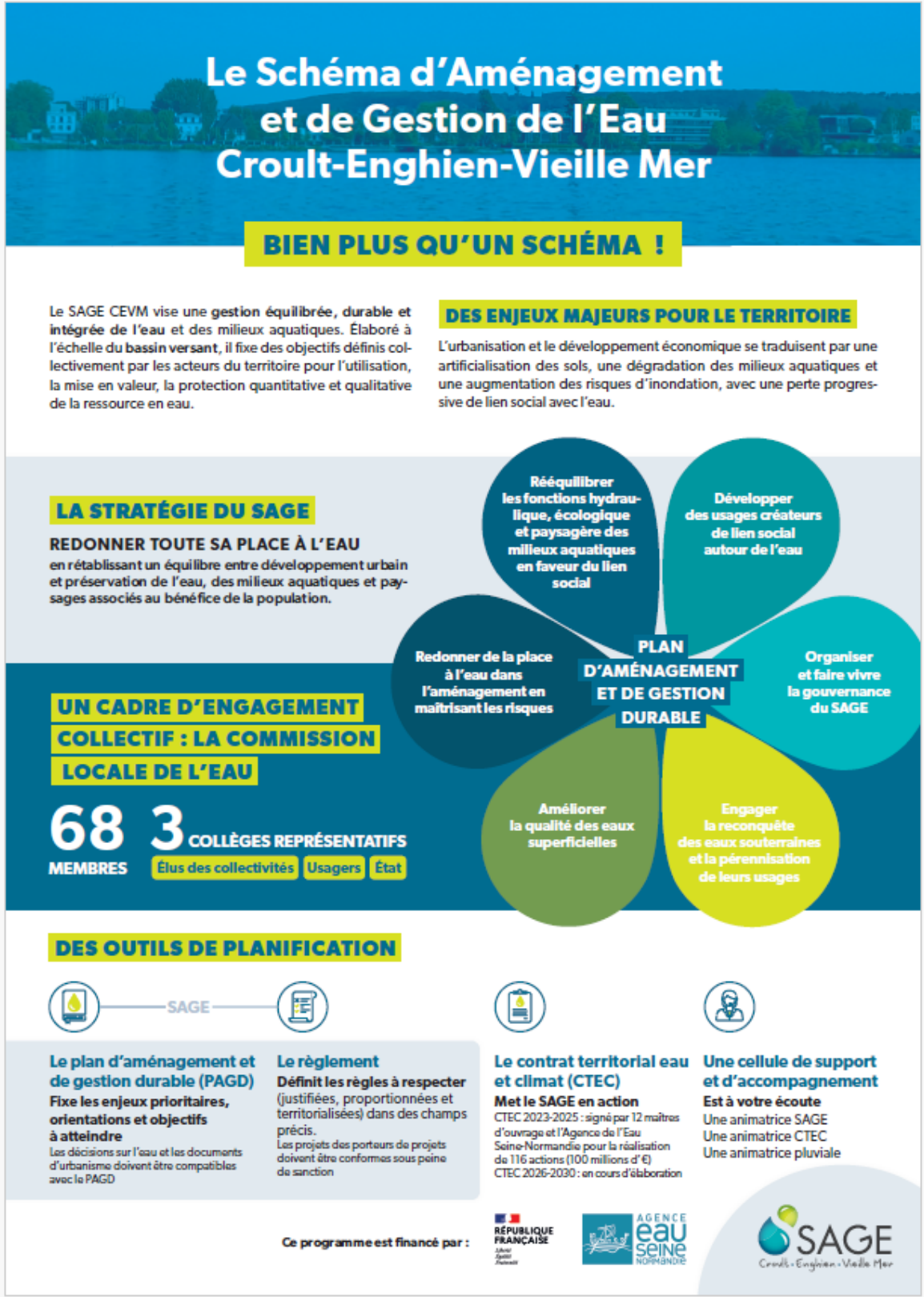
Avec le SAGE, vous avez les bons outils pour améliorer la qualité de l'eau.

MIX MÉDIAS : REALISATIONS

LIVRET D'ACCUEIL



INFOGRAPHIES



MIX MÉDIAS : REALISATIONS

REFONTE DU SITE INTERNET



Vous êtes

PORTEUR DE PROJETS

En savoir plus

ACTEUR DE L'URBANISME

En savoir plus

VALORISATION DU RECIT HISTORIQUE

SAGE
Croult • Engchien • Vieille Mer

NOTRE HISTOIRE AVEC L'EAU

1850 - 1950

LE TERRITOIRE CROULT-ENGHIEN-VIEILLE MER SOUS L'INFLUENCE DE L'INDUSTRIALISATION ET DE L'URBANISATION

SAGE
Croult • Engchien • Vieille Mer

NOTRE HISTOIRE AVEC L'EAU

APRÈS-GUERRE - FIN DES ANNÉES 1980

UN DÉVELOPPEMENT MASSIF DU TERRITOIRE AU DÉTRIMENT DES MILIEUX NATURELS

SAGE
Croult • Engchien • Vieille Mer

NOTRE HISTOIRE AVEC L'EAU

DES ANNÉES 1990 À AUJOURD'HUI

DES ÉVOLUTIONS DANS LE RAPPORT À L'EAU ET AUX MILIEUX AQUATIQUES

PICTOGRAMMES



Cadre de vie

Inondation cours d'eau

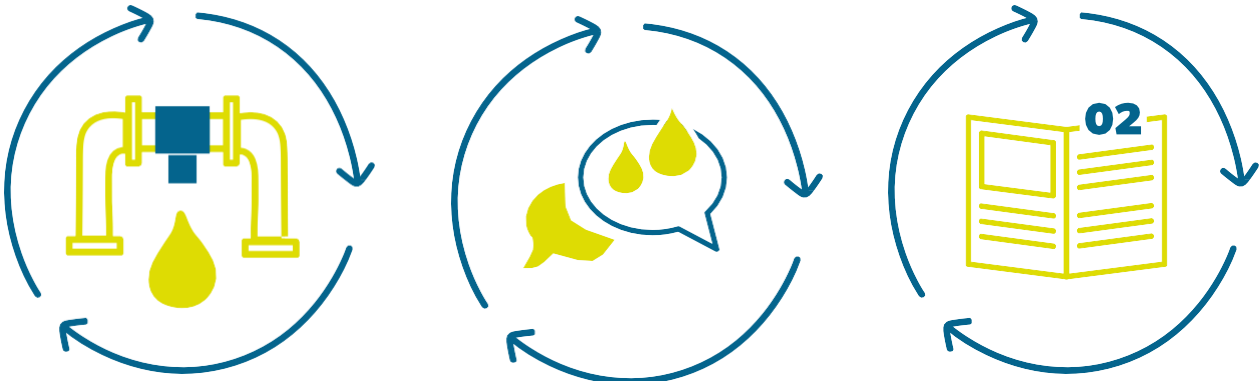
Eaux pluviales



Changement climatique

Eau potable

Zone humide



Assainissement

MIX MÉDIAS : REALISATIONS

VISITES DE SITE



Ouvrages de gestion des eaux
pluviales
À Est Ensemble



Réouverture de cours d'eau
Le Petit Rosne à Ezanville



Zone d'expansion de crue
Le Vignois à Gonesse

Cours de collège/école Oasis
à St Denis
à Villiers le Bel



ATELIERS



Préservation de l'eau dans les
documents d'urbanisme



Valorisation des eaux de
sources en ville



Paysages de l'eau





BUDGET ET CALENDRIER

ÉLABORATION du PLAN DE MOBILISATION

Durée du marché : 6 mois

Coût de la prestation : 28 500 € TTC

Subvention AESN : 50%

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE MOBILISATION

Durée : 3 ans

Coût de la prestation : 216 000 € TTC

Subvention AESN : 80%

MERCI

MarkediA

 **SAGE**
Croult • Enghien • Vieille Mer